



⌘ Ce texte est mis en page pour impression recto-verso.

# REMERCIEMENTS

---

Le Réseau **Circum** est entièrement responsable du contenu de ce rapport ainsi que des analyses qui y ont mené. Cependant, l'équipe de recherche n'aurait pas pu compléter ces complexes analyses sans l'aide de personnes que nous tenons à remercier chaleureusement.

Tout d'abord, un grand crédit revient à M. Serge Hamel, à M. Jacques Thibault et à M. Hugues Tétreault de la Direction de l'évaluation du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS). Ils ont assuré un suivi du déroulement du projet; ils ont supervisé la production des données administratives utilisées dans cette étude, ils ont fourni une solide ébauche du questionnaire d'enquête; ils ont été responsables de la supervision de l'approche d'échantillonnage; ils ont révisé les analyses statistiques et apporté des commentaires qui ont permis de raffiner les conclusions; ils ont finalement posé un œil critique sur la rédaction du rapport final.

La firme Écho Sondage a apporté une contribution essentielle à cette étude en mettant toute son expérience à contribution dans la cueillette des données auprès des prestataires choisis. Les excellentes pratiques de cueillette d'Écho Sondage ont assuré la qualité de la base de données de l'étude.

Finalement, tous ces travaux n'auraient pas été possibles sans la collaboration de milliers de participants au Fonds de lutte contre la pauvreté et d'autres prestataires de l'assistance-emploi. Ils nous ont accordé leur temps généreusement et ont montré un grand esprit de coopération et une grande honnêteté dans leurs réponses.



# ***TABLE DES MATIÈRES***

---

REMERCIEMENTS .....	iii
TABLE DES MATIÈRES .....	v
Chapitre 1	
<b>INTRODUCTION</b> .....	1
1.1 Mandat .....	1
1.2 Programme .....	2
1.3 Stratégie d'évaluation .....	4
1.4 Structure du rapport .....	6
Chapitre 2	
<b>IMPACTS SUR LES PARTICIPANTS PRESTATAIRES DE     L'ASSISTANCE-EMPLOI</b> .....	9
2.1 Intégration en emploi .....	10
2.2 Utilisation de l'assistance-emploi .....	15
2.3 Utilisation de l'assurance-emploi .....	17
2.4 Utilisation d'une mesure active .....	20
2.5 Emploi obtenu .....	21
2.6 Revenu personnel et familial .....	26
2.7 Autres indicateurs de pauvreté .....	29
2.8 Synthèse .....	31

Chapitre 3	
<b>IMPACTS SUR LES PARTICIPANTS NON PRESTATAIRES DE L'ASSISTANCE-EMPLOI</b>	35
3.1 Intégration en emploi	36
3.2 Utilisation de l'assistance-emploi	38
3.3 Utilisation de l'assurance-emploi	41
3.4 Utilisation d'une mesure active	42
3.5 Emploi obtenu	43
3.6 Revenu personnel et familial	46
3.7 Autres indicateurs de pauvreté	48
3.8 Synthèse	50
Chapitre 4	
<b>IMPACTS SPÉCIFIQUES</b>	53
4.1 Femmes	55
4.2 Jeunes	58
4.3 Participation complète	62
4.4 Volets du Fonds	66
Chapitre 5	
<b>SOMMAIRE ET CONCLUSIONS</b>	73
SOURCES	83

# Chapitre 1

## INTRODUCTION

---

### 1.1 Mandat

---

Ce rapport présente les résultats de l'évaluation empirique des effets individuels de la participation du Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail. C'est la deuxième évaluation de ce genre, la première ayant eu lieu en 2000. La présente recherche se concentre sur l'identification et la mesure des impacts de la participation à ce programme en ce qui concerne l'insertion en emploi, l'utilisation de l'assistance-emploi et de l'assurance-emploi ainsi que la qualité de vie personnelle. Elle est fondée sur l'analyse multi-variée de données issues d'un sondage auprès de prestataires de l'assistance-emploi, certains<sup>1</sup> participant au programme, d'autres pas, de participants non prestataires et des dossiers administratifs. L'analyse se caractérise par l'utilisation de facteurs de correction du biais d'auto-sélection au programme (correction par variable instrumentale selon la tradition de Heckman).

<sup>1</sup> La forme masculine utilisée dans ce document désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes.

## 1.2 **Programme**

---

Lors du Sommet sur l'emploi et l'économie d'octobre 1996, les participants ont pris acte de la pauvreté sévissant dans la population du Québec. Selon *La pauvreté au Québec* (Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, 1996), en 1994, les revenus de plus du quart (27 %) des ménages québécois étaient sous le seuil de faible revenu; c'était le cas de presque la moitié des inactifs et des chômeurs. De plus, les tendances observées pour la période 1973–1994 laissaient présager une nouvelle montée de la pauvreté après 1993.

Face à ce problème endémique, les participants au Sommet se sont entendus sur la création d'un mécanisme spécial de lutte contre la pauvreté. Visant à faciliter l'accès à l'emploi pour les personnes démunies sur le plan économique, le Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail était né. Ce fonds a été financé à parts égales par les travailleurs, les entreprises et les institutions financières du Québec à la hauteur de 250 millions de \$ en trois ans. La Loi instituant ce Fonds a été sanctionnée en juin 1997.

En février 2000, à l'occasion du Sommet du Québec et de la jeunesse, les groupes sociaux ont fait valoir les effets très positifs des interventions du Fonds auprès des personnes qui vivent une situation économique difficile. Ces personnes étant souvent celles qui ont le plus besoin d'aide afin de bénéficier de la reprise économique, les participants au Sommet se sont exprimés en faveur de la poursuite des activités du Fonds.

À la suite du consensus avec les représentants des partenaires sur cet objectif, le gouvernement du Québec a convenu de reconduire le Fonds pour trois autres années en y allouant un budget de 160 millions de dollars provenant essentiellement du Fonds consolidé du gouvernement. La Loi instituant le Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail a été modifiée en juin 2000, permettant ainsi l'approbation de projets jusqu'au 31 mars 2003.



Le premier ministre en est ultimement responsable; il est épaulé par un comité aviseur composé principalement de représentants d'organismes communautaires et du secteur privé. La gestion du Fonds est confiée au Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) qui agit sur la base de projets déposés par les organismes du milieu et approuvés régionalement. Le MESS coordonne les activités liées au Fonds, nomme les représentants du milieu communautaire aux comités régionaux et au comité national d'approbation des projets et exerce les fonctions de planification, de contrôle, de budgétisation et de suivi des opérations.

Les projets, issus des régions, peuvent relever de trois stratégies de réinsertion : l'insertion en emploi et les stages, la formation et la préparation à l'emploi ainsi que la création d'emplois. Ils doivent viser les personnes démunies : prestataires de la sécurité du revenu, personnes en situation de dénuement, personnes n'étant pas éligibles à l'assurance-emploi et qui sont démunies, personnes en situation de pauvreté et ne bénéficiant d'aucun régime d'assurance ou d'assistance tout en voulant intégrer le marché de l'emploi. Par ailleurs, la gestion du Fonds est décentralisée et dénormée; les régions sont responsables de l'animation des milieux et de l'approbation du financement des projets. Les règles, bien que rigoureuses, demeurent souples; l'accent est placé sur les objectifs des projets plutôt que sur la conformité à des normes.

Le Fonds a utilisé quelques orientations fondamentales pour guider son action. Une de ces orientations est particulièrement significative pour le présent mandat : « Le Fonds vise à soutenir des projets qui répondent aux besoins des collectivités et qui permettent l'intégration des personnes dans des emplois de qualité ». Le présent mandat visait essentiellement à vérifier dans quelle mesure le Fonds a réussi à mettre en place les conditions permettant aux participants d'atteindre une intégration en emploi. Plus particulièrement et dans toute la mesure du possible, ce mandat quantifie l'effet net directement attribuable aux investissements du Fonds sur la situation d'emploi des participants ainsi que sur leur niveau de pauvreté. Concrètement, les informations fournies par le MESS dans le cadre de son appel de propositions indiquaient que les questions d'évaluation relatives au présent mandat étaient les suivantes :

- quels sont les effets nets du Fonds de lutte auprès des prestataires de l'aide sociale et les effets bruts auprès des autres participants sur les aspects suivants : l'intégration à l'emploi durant la période post-participation, le recours à l'aide sociale, le recours à l'assurance-emploi, la qualité des emplois occupés (p.ex, salaire, nombre d'heures travaillées, durabilité des emplois, subvention), l'évolution des salaires et des revenus (avant, pendant et après la participation)?
- comment se comparent les effets nets ou bruts selon les dimensions suivantes : le statut du participant avant la participation (prestataire de l'aide sociale et autre), la participation menée à terme ou non, les volets du Fonds (formation, création d'emploi, insertion, etc.), d'autres caractéristiques des participants (p.ex, âge, sexe, scolarité)?

### **1.3 Stratégie d'évaluation**

---

La stratégie globale d'évaluation du Fonds de lutte pour 2000-2003 s'arrête à plusieurs questions importantes (Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, 2000) : la pertinence de l'intervention et la population ciblée, les processus de fonctionnement du Fonds et l'efficacité du Fonds dans son action auprès des participants.

Elle comporte les facettes méthodologiques suivantes : des entrevues en profondeur avec des interlocuteurs clés, l'exploitation des données colligées dans les fichiers administratifs et un sondage auprès des participants.

Le présent rapport documente les résultats de l'étude de l'efficacité du Fonds sur le plan individuel à partir des données recueillies dans le cadre d'un sondage auprès des participants. Ce module d'évaluation de programme s'articule autour d'une modélisation des impacts de la participation au Fonds de lutte contre la pauvreté. Il est basé sur des données administratives du programme (au niveau des individus, comme le sexe, l'âge, le statut matrimonial, la durée cumulative à l'assistance-

emploi) et sur une mesure faite par sondage auprès de participants et d'un groupe témoin, expressément pour les fins de cette étude.

Un groupe de participants appelé « groupe expérimental » a été constitué de personnes ayant participé au Fonds de lutte, ayant initié leur participation depuis le 1<sup>er</sup> avril 2000 et l'ayant terminée au plus tard le 31 mars 2002. Les informations sur les participants proviennent du fichier administratif du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS). Lors du sondage, les participants avaient terminé leur participation depuis 13 mois en moyenne. Deux sous-groupes de participants ont été constitués : le premier formé des prestataires de l'assistance-emploi lors du début de leur participation et l'autre constitué des autres participants.

**Biais d'auto-sélection.** Il est possible que les participants au Fonds de lutte contre la pauvreté soient différents des non-participants selon des caractéristiques qui ne sont pas immédiatement mesurables. Les participants pourraient par exemple être les personnes qui sont les plus motivés à améliorer leur situation, ce qui influencerait à la fois la probabilité de leur participation et leurs résultats sur le marché de l'emploi (avec ou sans participation). C'est ce que l'on appelle « biais d'auto-sélection ».

Les biais d'auto-sélection peuvent être atténués par l'utilisation de techniques économétriques. Au départ, l'utilisation de modèles multi-variés (plutôt que d'analyses bi-variées qui ont tendance à dédoubler les explications et à être donc peu parcimonieuses dans l'identification des variables explicatives) réduit les risques associés aux biais d'auto-sélection en tenant compte de plusieurs variables concurremment et en créant, statistiquement, des groupes témoins qui se rapprochent davantage des groupes tests. James Heckman et ses collaborateurs ont proposé le développement d'une variable instrumentale qui représenterait l'apport d'une portion des facteurs non-mesurés. Cette étude utilise à la fois les modèles multi-variés et la correction par variable instrumentale.

Les chercheurs ministériels ont constitué un groupe témoin de prestataires présents à l'assistance-emploi au moment du début de la participation des membres du groupe expérimental et qui n'avaient pas participé à un projet du Fonds de lutte contre la pauvreté. Ce groupe a été constitué de prestataires aptes au travail, à l'exclusion des prestataires possédant une contrainte temporaire pour raisons de santé; la pondération des données développée par le Ministère pour rapprocher ce groupe du groupe des participants correspondant tient compte de la présence ou non de contraintes à l'emploi. Ce groupe sert de témoin au groupe de prestataires de l'assistance-emploi qui a participé au Fonds de lutte — les participants non prestataires de l'assistance-emploi ne bénéficiaient pas d'un groupe témoin puisqu'il aurait été très complexe de construire un tel groupe témoin à

l'intérieur des délais impartis au projet. L'important est de savoir que le groupe témoin a été sélectionné initialement de telle sorte à ressembler socio-démographiquement aux groupes de participants. Certaines dimensions n'ont évidemment pas pu être contrôlées comme elles l'auraient été par une attribution aléatoire à la participation au programme — on pense par exemple à la motivation des prestataires à

retourner sur le marché du travail. Cette lacune inévitable a été contournée par l'utilisation d'une correction par variable instrumentale du biais d'auto-sélection. Cette correction a été appliquée à tous les modèles multi-variés.

Le rapport méthodologique accompagnant le présent rapport explique en détail l'approche de mesure d'impact utilisée. En bref, les impacts potentiels du Fonds de lutte contre la pauvreté ont été représentés par 31 variables dépendantes représentant les grands thèmes de cette étude : l'intégration en emploi, l'utilisation de l'assistance-emploi, l'utilisation de l'assurance-emploi, l'emploi obtenu, le revenu familial et l'amélioration des conditions de vie. Chaque variable dépendante a été modélisée grâce à une batterie de 24 variables indépendantes mesurant les caractéristiques personnelles et contextuelles, l'historique d'emploi, l'historique à l'assistance-emploi et l'utilisation de mesures de développement d'employabilité avant la participation au Fonds de lutte. Les modèles ont ensuite été raffinés grâce à l'inclusion de la correction par variable instrumentale. Finalement, une variable représentant la participation au programme (8 variables de participation ont été testées; elles comparent différents segments de participants) a été ajoutée aux modèles généraux ainsi établis. Des modèles incluant trois types d'interactions additionnelles (selon l'âge, le sexe et le statut de participation à la mesure) ont aussi été soumis aux tests. Seules les variables offrant une contribution statistiquement significative à la modélisation des variables dépendantes ont été conservées dans les modèles.

## **1.4 Structure du rapport**

---

Le reste de ce rapport est organisé en quatre chapitres. Le chapitre 2 discute des résultats nets sur l'emploi et sur certains aspects de la pauvreté découlant de la participation pour les prestataires de l'assistance-emploi. Le chapitre 3 analyse les résultats obtenus en emploi par les participants non prestataires de l'assistance-emploi ainsi que leur situation de pauvreté. Le chapitre 4 s'intéresse aux résultats spécifiques aux sous-groupes ciblés relativement à l'emploi et à la pauvreté : les femmes, les jeunes (18-29 ans), les participants qui n'ont pas complété leur

programme et les participants selon les différents volets du Fonds.  
Finalement, le chapitre 5 offre une synthèse des résultats.

Ce rapport présente une discussion non technique des résultats de l'étude.  
Il est accompagné d'une annexe technique (sous couvert séparé) qui présente les résultats du sondage ainsi que le questionnaire utilisé, la méthodologie employée et les résultats détaillés de la modélisation.



## **Chapitre 2**

# **IMPACTS SUR LES PARTICIPANTS PRESTATAIRES DE L'ASSISTANCE-EMPLOI**

---

Un peu plus de la moitié de la clientèle du Fonds de lutte contre la pauvreté provient des rangs de l'assistance-emploi : en 2000-2001, 49 % des participants étaient des prestataires de l'assistance-emploi et 73 % étaient des personnes qui avaient été prestataires de l'assistance-emploi à un moment ou à un autre au cours de leur vie adulte. Ces proportions sont passées à 55 % et 74 % en 2001-2002.<sup>1</sup>

Pour mesurer les impacts de la participation du Fonds de lutte sur l'employabilité de cette clientèle, le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale a constitué un groupe témoin de prestataires de l'assistance-emploi qui ne participaient pas aux activités du Fonds de lutte; il a été interrogé au

<sup>1</sup> Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail, 2001, page 20 et mise à jour en 2002.

même moment que les participants au Fonds qui étaient prestataires de l'assistance-emploi au début de leur participation.

Les pages qui suivent présentent des résultats de comparaisons simples et brutes entre les participants prestataires et leur groupe témoin ainsi que les résultats de comparaisons multi-variées où les différences de profils entre les deux groupes sont effacés statistiquement.<sup>1</sup> En conséquence, on portera plus d'attention aux résultats nets qu'aux résultats bruts.

Les impacts sont structurés en sept sections : l'intégration en emploi, l'utilisation de l'assistance-emploi, l'utilisation de l'assurance-emploi, l'utilisation d'une mesure active, l'emploi obtenu, le revenu personnel et familial ainsi que d'autres indicateurs de pauvreté.

## 2.1 *Intégration en emploi*

**Rapport des cotes.** Le rapport des cotes est le rapport entre les deux rapports de probabilité, pour le groupe testé et pour le groupe de référence. Il ne s'agit pas d'un simple rapport de probabilité. Par exemple, si 60 % des membres d'un groupe adoptaient un comportement contre 15 % dans un autre groupe, on pourrait dire que les premiers sont 4 fois plus susceptibles de l'adopter que les seconds. Le rapport des cotes est différent : le rapport de probabilité pour le premier groupe serait de 60/40 ou 1,5 et de 15/85 ou 0,18 pour le second groupe. Le rapport des cotes vaudrait donc 1,5/0,18 ou 8,33. On sera donc prudent, dans l'interprétation des rapports de cotes, de ne pas confondre ce coefficient avec le rapport direct des probabilités (« tel groupe est 8,33 fois plus susceptible de... »), même s'il est d'usage de les présenter de cette façon. Un rapport de cote de plus de 1 indique que le groupe testé présente une probabilité plus élevée que le groupe de référence alors qu'un rapport de moins de 1 indique le contraire. Plus le rapport s'éloigne de 1, plus l'effet est marqué. Finalement, on portera autant d'attention à un rapport de 0,2 qu'à un rapport de 5 puisque l'un est l'inverse mathématique de l'autre, même si les distances de 1 sont différentes.

Cinq critères sont utilisés pour représenter l'intégration en emploi. Ils sont définis techniquement et en détail dans le rapport méthodologique. Le tableau 2.1 reproduit les résultats bruts pour chacun d'eux. Passons-les en revue.

**Intégration en emploi.** 43 % des participants ont obtenu un nouvel emploi après la participation au

<sup>1</sup> La liste des variables qui sont prises en compte dans ce contrôle statistique est décrite dans le rapport méthodologique. Elle comprend une variable instrumentale représentant les différences sous-jacentes et non mesurées entre les deux groupes et qui sont associées au biais d'auto-sélection des individus dans les groupes.



Fonds de lutte.<sup>1</sup> En comparaison, 12 % des membres du groupe témoin ont obtenu un emploi après la date butoir qui correspond à la fin de la participation chez les participants. La différence de 31 points de pourcentage est hautement significative sur le plan statistique. Cette différence persiste après avoir contrôlé les différences entre les deux groupes, comme l'indique le tableau 2.2 : le rapport de cotes de 4,90 indique un effet net positif (30 points) qui est associé à un haut niveau de signification statistique.<sup>2</sup>

**TABLEAU 2.1**  
**Résultats bruts relatifs à l'intégration en emploi**  
**Participants prestataires vs. prestataires non-participants**

Critère	Type <sup>1</sup>	Participants prestataires		Prestataires non participants		Différence <sup>2</sup>	
		n	moy.	n	moy.		
iInteg	Intégration en emploi	D	1318	43	1235	12	31 ***
iIntegPI	Présence en emploi	D	1325	56	1310	27	28 ***
iDurable	Intégration durable en emploi	D	955	33	1229	17	16 ***
iEmplPI	% du temps en emploi et combiné	C	1294	34	1282	16	18 ***
iPrEmpl	En emploi au moment du sondage	D	1327	38	1308	22	17 ***

\*\*\* Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,001  
<sup>1</sup> D pour une variable discrète ou binaire (les moyennes sont exprimées en pourcentage); C pour une variable continue  
<sup>2</sup> Les arrondissements peuvent faire en sorte que la colonne « Différence » diffère de la différence entre les deux moyennes présentées au tableau; test du Chi<sup>2</sup> pour les variables discrètes; test de t pour les variables continues

Ce taux brut d'intégration en emploi de 43 % est inférieur à celui observé en 2000 (59 %). On peut avancer deux explications à ce phénomène. D'abord, la durée post-participation pour cette étude est de 13 mois en

- <sup>1</sup> Les emplois occupés après la participation mais qui avaient été occupés avant la participation ont été exclus de cet indicateur. Le fait d'imputer l'obtention de ces emplois à la participation au Fonds de lutte est plus difficile. Il pourrait toutefois s'agir d'une consolidation d'emploi à risque de disparaître sans le financement du Fonds et qui ont persisté après le Fonds.
- <sup>2</sup> La correction d'auto-sélection n'a pas été incluse dans ce modèle car elle créait une instabilité excessive des résultats.

moyenne alors qu'elle était de 16 mois dans l'étude de 2000; la période disponible pour s'intégrer en emploi était donc plus courte dans l'étude de 2002. Ensuite, la conjoncture économique des dernières années dans le secteur de l'emploi a favorisé la réinsertion de la clientèle la plus employable de l'assistance-emploi; la clientèle restante est donc plus éloignée du marché du travail.<sup>1</sup>

Notons que l'effet net mesuré ici (30 points de pourcentage) est supérieur à celui observé dans l'étude de 2000 (25 points). La performance du Fonds s'est donc améliorée de ce point de vue.

<sup>1</sup> Les vérifications effectuées par le Ministère ne permettent pas de constater de différences socio-démographiques entre les participants prestataires de 2000 et de 2002. Cependant, il est possible que d'autres différences non mesurées par les données disponibles puissent expliquer ces écarts entre les résultats des deux années. L'hypothèse d'un changement dans la composition du groupe des participants prestataires entre 2000 et 2002 reste la plus vraisemblable.

**TABLEAU 2.2**  
**Résultats nets relatifs à l'intégration en emploi**  
**Participants prestataires vs. prestataires non-participants**

	<b>Critère</b>	<b>Type<sup>1</sup></b>	<b>Résultat net<sup>2</sup></b>	<b>VR<sup>3</sup></b>	<b>Différence nette<sup>4</sup></b>
iInteg	Intégration en emploi	D	4,90 ***	13	30
iIntegPI	Présence en emploi	D	2,59 ***	33	23
iDurable	Intégration durable en emploi	D	1,92 ***	20	13
iEmplPI	% du temps en emploi et combiné	C	12,46 ***	22	12
iPrEmpl	En emploi au moment du sondage	D	1,60 ***	28	10

\*\*\* Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,001

<sup>(ns)</sup> Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes n'atteint pas 0,05

<sup>1</sup> D pour une variable discrète ou binaire (les moyennes sont exprimées en pourcentage); C pour une variable continue

<sup>2</sup> Rapport de cotes de la régression logistique pour les variables discrètes; pente de la régression multiple ordinaire pour les variables continues

<sup>3</sup> Valeur de référence pour les non-participants; cette valeur est ajustée pour tenir compte des différences entre les non-participants et les participants, à partir du résultat net; pour les variables dépendantes de type continu, la valeur de référence vaut la valeur de la moyenne observée chez les prestataires participants (au tableau précédent) moins le résultat net indiqué dans le présent tableau; pour les variables dépendantes de type discret, la valeur de référence résulte de l'application du rapport de cote (résultat net) à la proportion observée rapportée au tableau précédent.

<sup>4</sup> Pour les variables dépendantes de type continu, la différence nette est l'équivalent du résultat net. Pour les variables dépendantes de type discret, la différence nette est l'écart entre la valeur de référence et la valeur obtenue en appliquant le résultat net (le rapport de cotes) à la valeur de référence.

**Présence en emploi.** Si l'on inclut, dans les emplois détenus après la participation au Fonds de lutte contre la pauvreté, ceux qui étaient détenus avant la participation, 56 % des participants prestataires seraient réputés avoir intégré le monde du travail comparativement à 27 % dans le groupe témoin. Cette différence de 28 points de pourcentage est très significative sur le plan statistique. Une fois contrôlées statistiquement les différences entre les deux groupes, la différence est réduite à 23 points de pourcentage. Cet effet net est semblable à celui observé en 2000 (26 points).

**Intégration durable en emploi.** La définition du concept d'intégration durable en emploi retenue dans cette étude est le fait d'avoir travaillé au moins six mois après la participation (ou après la date butoir pour les non-participants) sans interruption de plus de trois mois, ou d'avoir occupé au moins deux fois le même emploi saisonnier après la participation (ou la

date butoir). Par définition, cet indicateur ne s'applique que si la période post-participation était d'au moins six mois et une semaine.

Selon cette définition, 33 % des participants prestataires ont été intégré durablement en emploi contre 17 % chez les prestataires non participants. Cette différence de 16 points est significative sur le plan statistique. De plus, une différence de 13 points persiste au niveau des effets nets (rapport de cotes de 1,92). Lors de l'étude de 2000, quatre définitions opérationnelles de l'intégration durable avaient été explorées; elles étaient basées sur la proportion du temps en emploi au cours de la période post-participation. Les résultats obtenus cette année se situent à peu près dans la moyenne de ceux de 2000.

**Les 10 emplois les plus fréquents après la participation**

- Préposés à l'entretien ménager (6%)
- Vente au détail (4%)
- Aides-soignants (3%)
- Personnel élémentaire des services (3%)
- Aides ménagers (3%)
- Commis de bureau (3%)
- Programmeur/développeur (2%)
- Instructeurs en sports/loisirs (2%)
- Serveurs (2%)
- Secrétaires (2%)

En termes bruts, l'intégration durable représente environ un cas d'intégration en emploi sur deux (53 % des participants prestataires ayant intégré un emploi suite à la participation a vécu une intégration durable) — un résultat qui doit être interprété à la lumière de la distance existant au départ entre les participants prestataires et le marché du travail.

Il va de soi que l'intégration durable en emploi est fonction, entre autres, du type d'emploi occupé. Les emplois peu qualifiés, qui se retrouvent souvent dans le sillon du travail atypique, sont associés à de l'instabilité et à de la précarité en emploi. Le tableau ci-contre fait la liste des dix emplois les plus fréquents après la participation; ils regroupent le tiers des emplois (30 %). La grande majorité de ces emplois requiert peu de qualifications.

Cela pourrait expliquer en partie la proportion des participants qui ne se sont pas intégrés durablement en emploi selon la définition utilisée ici.

**Pourcentage du temps en emploi et combiné.**

Une autre façon d'aborder la question de l'insertion en emploi est de mesurer la proportion du temps passé en emploi après la participation du Fonds de lutte; cet indicateur inclut les mois passés en emploi avec ou sans revenu supplémentaire provenant de l'assistance-emploi ou de l'assurance-

**Pente de régression.** Les variables continues comme le salaire ou le pourcentage du temps en emploi sont soumises à des régressions multiples ordinaires qui permettent de prendre en compte plusieurs facteurs explicatifs (en plus de la participation au Fonds de lutte) en même temps. Le résultat de telles analyses s'exprime comme une différence « toutes choses étant égales par ailleurs ». Par exemple, on peut dire que le pourcentage du temps en emploi après la participation est plus élevé de 11 points de pourcentage chez les prestataires participant au fonds de lutte quelques soient les différences d'âge, de sexe, de scolarité, etc. entre les participants et leur groupe témoin. Contrairement au rapport des cotes, la pente de régression, pour les variables continues, s'interprète directement, dans la même unité de mesure que la variable dépendante qu'elle concerne.

emploi. Globalement, les participants au Fonds de lutte qui étaient préalablement prestataires de l'assistance-emploi ont été employés durant 34 % du temps écoulé depuis leur participation. La mesure équivalente chez le groupe témoin est de 16 % pour une différence brute mais statistiquement significative de 18 points de pourcentage. Soumis aux rigueurs d'une régression multiple ordinaire et du test du biais d'auto-sélection, la différence entre les deux groupes s'établit à 12 points de pourcentage tout en demeurant très significative statistiquement.

**Emploi au moment du sondage.** Le dernier critère d'intégration en emploi est le fait d'être en emploi au moment du sondage, soit en moyenne 13 mois après la fin de la participation du Fonds. Comme le tableau 2.1 l'indique, 38 % des participants prestataires rencontraient ce critère contre 22 % chez les non-participants. La différence de 17 points de pourcentage est significative sur le plan statistique; de plus, l'effet net de 10 points de pourcentage identifié au tableau 2.2 est élevé (rapport de cotes de 1,60).

**En bref.** Au total, on retiendra que 56 % des prestataires participants au Fonds de lutte ont été présents en emploi après leur participation, ce qui représente une différence nette de 23 points de pourcentage avec le groupe témoin. En terme d'intégration à un nouvel emploi, la proportion est de 43 % et l'effet net est de 30 points de pourcentage. L'intégration durable en emploi est atteinte pour un tiers des participants prestataires, selon la définition retenue et pour plus de la moitié des prestataires en emploi. On obtient donc des effets nets positifs sur tous les indicateurs d'emploi.

## 2.2 **Utilisation de l'assistance-emploi**

La seconde batterie d'indicateurs d'impacts visent l'utilisation de l'assistance-emploi. Quatre critères ont été bâtis autour de cette question, comme suit.

**TABLEAU 2.3**  
**Résultats bruts relatifs à l'utilisation de l'assistance-emploi**

---

R é s e a u C i r c u m i n c .

**Participants prestataires vs. prestataires non-participants**

Critère	Type <sup>1</sup>	Participants prestataires		Prestataires non participants		Différence <sup>2</sup>	
		n	moy.	n	moy.		
iAide	% du temps à l'assistance-emploi	C	1266	38	1285	77	-39 ***
iAide20	Détaché de l'assistance-emploi	D	1266	53	1285	18	36 ***
iAide80	Dépendant de l'assistance-emploi	D	1266	31	1285	72	-42 ***
iPrAide	Présence à l'assistance-emploi en juin-juillet 2002	D	1329	38	1310	77	-39 ***

\*\*\* Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,001

\*\* Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,01

<sup>1</sup> D pour une variable discrète ou binaire (les moyennes sont exprimées en pourcentage); C pour une variable continue

<sup>2</sup> Les arrondissements peuvent faire en sorte que la colonne « Différence » diffère de la différence entre les deux moyennes présentées au tableau; test du Chi<sup>2</sup> pour les variables discrètes; test de t pour les variables continues

**Pourcentage du temps à l'assistance-emploi.** En moyenne, les revenus des participants prestataires de l'assistance-emploi provenait soit de l'assistance-emploi seulement ou soit d'une combinaison d'assistance-emploi et d'autres sources (emploi ou assurance-emploi) pour 38 % de la période qui a suivi la participation au Fonds de lutte contre la pauvreté et jusqu'au moment du sondage. En comparaison, chez les prestataires non participants, l'assistance-emploi a été une source de revenus durant 77 % de la période équivalente. La différence de 39 points de pourcentage est très significative sur le plan statistique. Une fois contrôlés les différents facteurs qui différencient les deux groupes, l'écart s'établit à 34 points de pourcentage tout en restant très significatif statistiquement.<sup>1</sup>

**TABLEAU 2.4**  
**Résultats nets relatifs à l'utilisation de l'assistance-emploi**  
**Participants prestataires vs. prestataires non-participants**

Critère	Type <sup>1</sup>	Résultat net <sup>2</sup>	VR <sup>3</sup>	Différence nette <sup>4</sup>	
iAide	% du temps à l'assistance-emploi	C	-34,23 ***	72	-34
iAide20	Détaché de l'assistance-emploi	D	33,23 ***	3	50

<sup>1</sup> La correction d'auto-sélection n'a pas été incluse dans ce modèle car elle créait une instabilité excessive des résultats.

	<b>Critère</b>	<b>Type<sup>1</sup></b>	<b>Résultat net<sup>2</sup></b>	<b>VR<sup>3</sup></b>	<b>Différence nette<sup>4</sup></b>
iAide80	Dépendant de l'assistance-emploi	D	0,20 ***	69	38
iPrAide	Présence à l'assistance-emploi en juin-juillet 2002	D	0,22 ***	74	36
*** Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,001					
** Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,01					
<sup>1</sup> D pour une variable discrète ou binaire (les moyennes sont exprimées en pourcentage); C pour une variable continue					
<sup>2</sup> Rapport de cotes de la régression logistique pour les variables discrètes; pente de la régression multiple ordinaire pour les variables continues					
<sup>3</sup> Valeur de référence pour les non-participants; cette valeur est ajustée pour tenir compte des différences entre les non-participants et les participants, à partir du résultat net.					
<sup>4</sup> Voir l'explication détaillée fournie au tableau 2.2.					

**Détachement de l'assistance-emploi.** Comme dans le cadre d'autres évaluations menées pour le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (Réseau Circum, 1998 et 2000), nous avons considéré qu'une personne qui avait été prestataire de l'assistance-emploi en était détachée si elle avait comptabilisé au plus 20 % de temps en réception de revenus de ce programme au cours d'une période assez longue<sup>1</sup> — y compris les périodes où l'assistance-emploi était une source de revenus parmi d'autres. Sur cette base, il appert que 53 % des participants prestataires seraient considérés détachés de l'assistance-emploi; en comparaison, c'est le cas pour 18 % du groupe témoin. Cette différence importante de 36 points persiste sous la forme d'un impact net de 33,2 (rapport des cotes) très significatif statistiquement (50 points<sup>2</sup> de pourcentage).

**Dépendance de l'assistance-emploi.** L'indicateur inverse du détachement est la dépendance à l'assistance-emploi. Est considérée dépendante de l'assistance-emploi une personne dont les revenus comprennent des prestations d'assistance-emploi au moins 80 % du temps. Selon ce critère, 31 % des participants prestataires aurait été dépendants de l'assistance-emploi au cours de la période post-participation alors que 72 % des membres du groupe témoin l'auraient été.

<sup>1</sup> 13 mois en moyenne dans l'échantillon analysé ici.

<sup>2</sup> Ce modèle logistique multi-varié inclus le facteur de correction pour l'auto-sélection. Ce dernier semble avoir un certain effet déstabilisant sur les estimations mais cet effet est insuffisant pour justifier de modifier la spécification du modèle.

Il s'agit de la plus grande différence brute en ce qui a trait à l'utilisation de l'assistance-emploi; elle se traduit par une différence nette très importante de 38 points (rapport des cotes de 0,20 très significatif) favorisant les participants au Fonds.

**Présence à l'assistance-emploi en juin-juillet 2002 (moment du sondage).** L'avantage du détachement de l'assistance-emploi au cours d'une période pourrait s'éroder avec le temps. La présence à l'assistance-emploi en juin-juillet 2002, quelque 13 mois en moyenne après la fin de la participation au Fonds de lutte, a donc été vérifiée. Plus du tiers (38 %) des prestataires participants au Fonds de lutte recevaient des revenus de l'assistance-emploi en juin-juillet 2002; les trois quarts (77 %) du groupe témoin en faisaient autant. Cette différence de 39 points persiste dans le calcul de l'effet net de 36 points de la participation du Fonds (rapport des cotes de 0,22, très significatif statistiquement).

**En bref.** Ces données permettent de conclure sans ambiguïté que la participation au Fonds de lutte a considérablement réduit l'utilisation de l'assistance-emploi au cours de l'année qui a suivi. On peut avancer un effet de réduction de moitié qui se traduit par une forte diminution de la dépendance envers l'assistance-emploi et un détachement de l'aide financière.

## 2.3 **Utilisation de l'assurance-emploi**

---

Même si la création du Fonds de lutte contre la pauvreté ne visait pas à réduire l'utilisation du programme fédéral d'assurance-emploi, l'observation d'effets à cet égard pourrait éclairer davantage les trajectoires des participants. Deux indices ont été retenus en ce qui a trait à l'utilisation de l'assurance-emploi.

**Pourcentage du temps à l'assurance-emploi.** Les revenus des participants qui étaient prestataires de l'assistance-emploi au moment du début de leur participation au Fonds de lutte provenaient de l'assurance-emploi pour 22 % de la période qui a suivi leur participation et jusqu'au



moment du sondage (incluant certaines périodes de cumul de sources de revenus).

En comparaison, chez les prestataires non participants, l'assurance-emploi a constitué une source de revenus durant seulement 2 % de la même période. La différence brute de 20 points de pourcentage est très significative sur le plan statistique; elle est ramenée un écart net de 13 points de pourcentage après contrôle statistique des différences entre les deux groupes. Les prestataires participant au Fonds de lutte ont donc utilisé l'assurance-emploi plus de deux fois plus longtemps que les non-participants<sup>1</sup>, ce qui s'explique en partie par le fait que la participation au Fonds de lutte a permis aux participants d'accumuler des semaines assurables.

**Présence à l'assurance-emploi au moment du sondage.** Quelque 13 mois en moyenne après la fin de la participation, au moment du sondage, 16 % des participants au Fonds de lutte qui était à l'origine prestataires de l'assistance-emploi recevaient des prestations d'assurance-emploi. La proportion équivalente est de 2 % dans le groupe témoin, ce qui correspond à une différence de 14 points de pourcentage. L'effet net, une fois que l'on tient compte des différences entre les deux groupes, est cependant non significatif sur le plan statistique — la variable d'auto-sélection emportant la variance entre les deux groupes.

<sup>1</sup> La valeur de référence pour les non-participants est de 9 et l'effet net est de 13.

**TABLEAU 2.5**  
**Résultats bruts relatifs à l'utilisation de l'assurance-emploi**  
**Participants prestataires vs. prestataires non-participants**

Critère	Type <sup>1</sup>	Participants prestataires		Prestataires non participants		Différence <sup>2</sup>	
		n	moy.	n	moy.		
iAE	% du temps à l'assurance-emploi	C	1266	22	1257	2	20 ***
iPrAE	À l'assurance-emploi lors de l'entrevue	D	571	16	765	2	14 ***

\*\*\* Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,001  
<sup>1</sup> D pour une variable discrète ou binaire (les moyennes sont exprimées en pourcentage); C pour une variable continue  
<sup>2</sup> Les arrondissements peuvent faire en sorte que la colonne « Différence » diffère de la différence entre les deux moyennes présentées au tableau; test du Chi<sup>2</sup> pour les variables discrètes; test de t pour les variables continues

**TABLEAU 2.6**  
**Résultats nets relatifs à l'utilisation de l'assurance-emploi**  
**Participants prestataires vs. prestataires non-participants**

Critère	Type <sup>1</sup>	Résultat net <sup>2</sup>	VR <sup>3</sup>	Différence nette <sup>4</sup>	
iAE	% du temps à l'assurance-emploi	C	12,78 ***	9	13
iPrAE	À l'assurance-emploi lors de l'entrevue	D	0,79 (ns)	19	

\*\*\* Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,001  
(ns) Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes n'atteint pas 0,05  
<sup>1</sup> D pour une variable discrète ou binaire (les moyennes sont exprimées en pourcentage); C pour une variable continue  
<sup>2</sup> Rapport de cotes de la régression logistique pour les variables discrètes; pente de la régression multiple ordinaire pour les variables continues  
<sup>3</sup> Valeur de référence pour les non-participants; cette valeur est ajustée pour tenir compte des différences entre les non-participants et les participants, à partir du résultat net.  
<sup>4</sup> Voir l'explication détaillée fournie au tableau 2.2.

**En bref.** Fort probablement grâce aux semaines assurables qu'ils ont accumulées au cours de leur période au Fonds de lutte contre la pauvreté, les participants prestataires ont enregistré des périodes de revenus d'assurance-emploi deux fois plus longues que le groupe témoin. Les données ne permettent toutefois pas de conclure à une présence ponctuelle en assurance-emploi plus grande pour les participants un peu plus d'un an après la fin de la participation, ce qui pourrait suggérer que l'effet d'accroissement de l'utilisation de l'assurance-emploi est temporaire.

## 2.4 Utilisation d'une mesure active

Près de la moitié (49 %) des participants prestataires ont été inscrits à une mesure active au cours des 13 mois (en moyenne) qui ont suivi leur participation au Fonds de lutte alors que c'est le cas chez 9 % des membres du groupe témoin. Lorsque l'on tient compte des prédispositions de chacun des groupes, la situation reste exactement la même avec un rapport brut des cotes net de 5,97 ce qui suggère que la participation au Fonds de lutte a considérablement accru la probabilité qu'une personne participe aux mesures actives (différence nette de 35 points de pourcentage).

Une interprétation de ces observations est que le Fonds de lutte aurait initié une mise en mouvement qui se poursuivrait dans le cadre de mesure active permettant éventuellement une intégration en emploi.

**TABLEAU 2.7**  
**Résultats bruts relatifs à l'utilisation d'une mesure active**  
**Participants prestataires vs. prestataires non-participants**

Critère	Type <sup>1</sup>	Participants prestataires		Prestataires non participants		Différence <sup>2</sup>
		n	moy.	n	moy.	
iPosDe Utilisation d'une mesure après la participation	D	1329	49	1310	9	41 ***

\*\*\* Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,001

<sup>1</sup> D pour une variable discrète ou binaire (les moyennes sont exprimées en pourcentage); C pour une variable continue

<sup>2</sup> Les arrondissements peuvent faire en sorte que la colonne « Différence » diffère de la différence entre les deux moyennes présentées au tableau; test du Chi<sup>2</sup> pour les variables discrètes; test de t pour les variables continues

**TABLEAU 2.8**  
**Résultats nets relatifs à l'utilisation d'une mesure active**  
**Participants prestataires vs. prestataires non-participants**

Critère	Type <sup>1</sup>	Résultat net <sup>2</sup>	VR <sup>3</sup>	Différence nette <sup>4</sup>
iPosDe Utilisation d'une mesure après la participation	D	5,97 ***	14	35

\*\*\* Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,001

<sup>1</sup> D pour une variable discrète ou binaire (les moyennes sont exprimées en pourcentage); C pour une variable continue

<sup>2</sup> Rapport de cotes de la régression logistique pour les variables discrètes; pente de la régression multiple ordinaire pour les variables continues

<sup>3</sup> Valeur de référence pour les non-participants; cette valeur est ajustée pour tenir compte des différences entre les non-participants et les participants, à partir du résultat net.

<sup>4</sup> Voir l'explication détaillée fournie au tableau 2.2.

## 2.5 *Emploi obtenu*

Nous avons établi plus tôt que près de 56 % des participants prestataires et 33 % des membres de leur groupe témoin avaient été présents en emploi après la participation au Fonds de lutte (ou une période équivalente, pour le groupe témoin). Le processus d'obtention de cet emploi et la nature du dernier emploi obtenu sont décrits à partir des onze critères qui suivent. Certains de ces indicateurs fournissent des informations sur la qualité des emplois, notamment, le nombre d'heures travaillées, le temps plein ou partiel, le caractère permanent de l'emploi, le niveau de salaire, etc. **Ces informations s'appliquent évidemment seulement aux personnes qui ont obtenu un emploi.**

**TABLEAU 2.9**  
**Résultats bruts relatifs à l'emploi obtenu après la participation**  
**Participants prestataires vs. prestataires non-participants**

Critère	Type <sup>1</sup>	Participants prestataires		Prestataires non participants		Différence <sup>2</sup>	
		n	moy.	n	moy.		
eDelai	Mois pour obtenir un emploi	C	659	1,3	240	1,1	0,2 (ns)
eExper	Travail correspondant à l'expérience	D	726	65	276	54	12 ***
eCorresp	Travail correspondant aux souhaits	D	719	69	267	62	7 *
eSubven	Travail subventionné	D	706	26	273	2	24 ***
eHeures	Nombre d'heures travaillées	C	711	34,0	264	29,9	4,1 ***
ePartiel	Travail à temps partiel	D	711	19	264	37	-18 ***
ePerma	Travail permanent	D	725	70	276	83	-13 ***
eSaison	Travail saisonnier	D	724	11	277	9	2 (ns)
eTypique	Travail à temps plein et sans fin prévue	D	714	57	267	54	3 (ns)
eAuto	Travail autonome	D	729	5	276	15	-10 ***
eSalair	Salaire horaire	C	619	10,73	211	9,15	1,58 ***

\*\*\* Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,001

(ns) Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes n'atteint pas 0,05

<sup>1</sup> D pour une variable discrète ou binaire (les moyennes sont exprimées en pourcentage); C pour une variable continue

<sup>2</sup> Les arrondissements peuvent faire en sorte que la colonne « Différence » diffère de la différence entre les deux moyennes présentées au tableau; test du Chi<sup>2</sup> pour les variables discrètes; test de t pour les variables continues

Note Ne s'applique qu'aux personnes ayant eu un emploi après la participation ou la date butoir. Le dernier emploi peut être soit celui occupé au moment de la dernière entrevue, soit le dernier emploi depuis la fin de la participation ou la date butoir.

**TABLEAU 2.10**  
**Résultats nets relatifs à l'emploi obtenu après la participation**  
**Participants prestataires vs. prestataires non-participants**

	<b>Critère</b>	<b>Type<sup>1</sup></b>	<b>Résultat net<sup>2</sup></b>	<b>VR<sup>3</sup></b>	<b>Différence nette<sup>4</sup></b>
eDelai	Mois pour obtenir un emploi	C	0,34 (ns)	1,0	
eExper	Travail correspondant à l'expérience	D	1,55 **	55	10
eCorresp	Travail correspondant aux souhaits	D	1,36 (ns)	62	
eSubven	Travail subventionné	D	14,00 ***	2	24
eHeures	Nombre d'heures travaillées	C	5,84 ***	28,2	5,8
ePartiel	Travail à temps partiel	D	0,32 ***	42	-23
ePerma	Travail permanent	D	0,98 (ns)	70	
eSaison	Travail saisonnier	D	1,45 (ns)	8	
eTypique	Travail à temps plein et sans fin prévue	D	1,19 (ns)	53	
eAuto	Travail autonome	D	0,27 ***	16	-11
eSalair	Salaire horaire	C	0,88 *	9,85	0,88

\*\*\* Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,001

\*\* Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,01

\* Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,05

(ns) Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes n'atteint pas 0,05

<sup>1</sup> D pour une variable discrète ou binaire (les moyennes sont exprimées en pourcentage); C pour une variable continue

<sup>2</sup> Rapport de cotes de la régression logistique pour les variables discrètes; pente de la régression multiple ordinaire pour les variables continues

<sup>3</sup> Valeur de référence pour les non-participants; cette valeur est ajustée pour tenir compte des différences entre les non-participants et les participants, à partir du résultat net.

<sup>4</sup> Voir l'explication détaillée fournie au tableau 2.2.

Note Ne s'applique qu'aux personnes ayant eu un emploi après la participation ou la date butoir. Le dernier emploi peut être soit celui occupé au moment de la dernière entrevue, soit le dernier emploi depuis la fin de la participation ou la date butoir.

**Délai d'obtention de l'emploi.** Le délai avant d'obtenir un emploi après la fin de la participation au Fonds de lutte était de 1,3 mois pour les participants prestataires et de 1,1 mois pour les membres du groupe témoin. La différence brute entre les deux moyennes n'est pas statistiquement significative; la différence nette après modélisation des différences entre les groupes est elle aussi statistiquement nulle.

Ces délais sont très courts si on les compare aux observations de l'étude de 2000 — délai moyen de quatre mois. Nous nous questionnons sur la valeur de ces données à cause de la brièveté de la période mesurée.

**Correspondance avec l'expérience.** Selon les personnes interrogées, l'emploi obtenu est directement relié à l'expérience de travail des individus chez 65 % des participants prestataires et chez 54 % des prestataires non participants, ce qui correspond à une différence de 11 points de pourcentage et à un rapport brut des cotes de 1,58 qui est significatif statistiquement. L'impact net de 10 points est du même ordre (rapport de cotes de 1,55).

**Correspondance aux souhaits.** La majorité, tant chez les participants prestataires (69 %) que chez les membres du groupe témoin (62 %), indique que l'emploi obtenu correspond à leurs souhaits. L'impact net de la participation au Fonds de lutte contre la pauvreté est nulle puisque le rapport net des cotes de 1,36 n'est pas significatif sur le plan statistique.

**Travail subventionné.** Un peu plus d'un emploi sur quatre (26 %) était subventionné alors que c'est le fait de 2 % seulement dans le groupe témoin. La différence brute de 24 points est statistiquement significative, de même que l'impact net qui est de même ampleur (24 points de pourcentage). Il est possible que la participation du Fonds ait davantage intégré les participants au réseau communautaire où les emplois subventionnés sont plus fréquents que dans l'économie marchande. Cette donnée peut aussi être en relation avec l'observation faite plus tôt à l'effet que les participants avaient beaucoup plus souvent participé à une mesure active suite à leur participation au Fonds de lutte contre la pauvreté — puisque certaines mesures procurent un emploi subventionné.

**Heures travaillées.** Dans l'emploi obtenu, les participants prestataires ont travaillé en moyenne 34 heures par semaines, soit quelque 4 heures de plus que les prestataires non participants. Cette différence brute est confirmée par l'effet net qui s'élève à 5,8 heures par semaine ou 19 %; les deux valeurs sont significatives sur le plan statistique.

**Travail à temps partiel.** Défini comme un emploi offrant moins de 30 heures de travail par semaine, le travail à temps partiel caractérise 19 % des participants prestataires et 37 % des prestataires non participants. Cette différence brute correspond à un rapport des cotes de 0,40 et à une différence de 18 points de pourcentage. L'impact net de 23 points est de

même envergure (rapport des cotes de 0,32) et est très significatif statistiquement.

**Travail permanent et travail saisonnier.** Les participants prestataires sont moins susceptibles que les prestataires non participants d'avoir obtenu un emploi permanent, par opposition à temporaire (70 % vs. 83 %). La différence brute de 13 points n'est cependant pas confirmée par l'effet net qui n'est pas statistiquement significatif. Au regard du caractère saisonnier de l'emploi, il n'existe pas d'écart brut ou net entre les participants (11 %) et les non-participants.

**Emploi typique.** Pour les fins de cette étude, un emploi « typique » a été défini comme un emploi à temps plein (plus de 30 heures par semaine) et sans fin prévue. Des proportions rapprochées, de 57 % et de 54 %, de participants prestataires et de non-participants prestataires ont décroché des emplois typiques. Ces résultats bruts comme les impacts nets de la participation au Fonds de lutte sont nuls : les différences ne sont pas significatives sur le plan statistique.

**Emploi autonome.** Dans leur dernier emploi, 5 % des prestataires participant au Fonds de lutte étaient travailleurs autonomes comparativement à 15 % dans le groupe témoin. Ceci correspond à une différence brute de 10 points de pourcentage et à un rapport brut des cotes de 0,30 qui est confirmé par un impact net de 11 points de pourcentage hautement significatif sur le plan statistique (rapport de cotes de 0,27).

**Salaires horaires.** Le salaire horaire moyen obtenu par les prestataires participants dans leur plus récent emploi s'élève à 10,73 \$ comparativement à 9,15 \$ pour le groupe témoin. La différence brute de 1,58 \$ est significative sur le plan statistique, tout comme la différence nette de 0,88 \$ — quoique la signification statistique de l'effet net soit moindre que celle de l'effet brut.

**En bref.** Quelles conclusions tirer sur la nature du dernier emploi obtenu? D'abord, la participation au Fonds de lutte n'a pas d'impact sur le délai d'obtention d'un emploi, l'obtention d'un emploi « typique », l'ajustement



entre l'emploi et les attentes des individus. Elle est associée à une meilleure correspondance entre le travail et l'expérience professionnelle, à davantage d'heures de travail par semaine (5,8 heures ou 19 %) et à une probabilité moitié moindre de travailler à temps partiel (23 points de pourcentage). Par contre, les participants sont beaucoup plus susceptibles d'avoir obtenu un emploi subventionné (26 % vs. 2 %) mais trois fois moins susceptibles d'agir comme travailleurs autonomes. La participation au Fonds de lutte est associée à un accroissement du salaire horaire de 0,88 \$. Le Fonds produit donc des effets positifs sur le salaire, le nombre d'heures et le travail à temps plein.

## **2.6 Revenu personnel et familial**

---

Le revenu d'emploi est une mesure partielle du revenu total. Cette section traite du revenu personnel total et du revenu familial.

Le revenu personnel total et le revenu familial sont de meilleurs indicateurs de pauvreté que le revenu horaire d'emploi, mais il s'agit de concepts plus difficiles à mesurer. Nous avons donc utilisé une échelle comparative et qualitative pour mesurer ces concepts.

De plus, nous ne possédons des informations que sur les caractéristiques d'un seul membre du ménage, soit la personne participant au Fonds de lutte ou celle qui est membre du groupe témoin. Les caractéristiques détaillées de la composition du ménage ainsi que la situation personnelle et d'emploi des autres membres de la famille nous sont inconnues. Sur le plan technique, donc, les modèles relatifs au revenu familial sont sous-identifiés — c.-à-d. qu'un certain nombre de variables explicatives importantes sont absentes. En conséquence, nous présentons les résultats modélisés des revenus familiaux à titre indicatif seulement, sans prétendre qu'ils représentent une mesure de l'impact net du Fonds de lutte sur le revenu des familles.

Dans cette étude, nous avons retenu six indicateurs simples.

**Revenu personnel de 10 000 \$ ou plus.** Le premier critère est la proportion des individus dont le revenu dépasse 10 000 \$. Depuis la fin de la participation, 45 % des participants prestataires déclarent des revenus de 10 000 \$ ou plus comparativement à 21 % chez les prestataires non participants. Cette différence brute de 25 points de pourcentage augmente à 41 points une fois les contrôles statistiques en place.

**TABLEAU 2.11**  
**Résultats bruts relatifs au revenu personnel et familial**  
**Participants prestataires vs. prestataires non-participants**

Critère	Type <sup>1</sup>	Participants prestataires		Prestataires non participants		Différence <sup>2</sup>	
		n	moy.	n	moy.		
fRevenuF	Revenu familial de 10 000 \$ ou plus	D	1178	57	1184	36	20 ***
fRevenuP	Revenu personnel de 10 000 \$ ou plus	D	1232	45	1232	21	25 ***
fRevAvF	Augmentation du revenu familial comparativement à avant la participation	C	1220	0,3	1205	0,1	0,2 ***
fRevAvP	Augmentation du revenu personnel comparativement à avant la participation	C	1256	0,3	1250	0,1	0,2 ***
fRevDurF	Augmentation du revenu familial comparativement à durant la participation	C	1215	0,0	1201	0,1	-0,1 **
fRevDurP	Augmentation du revenu personnel comparativement à durant la participation	C	1259	0,0	1244	0,1	-0,1 *

\*\*\* Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,001  
 \*\* Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,01  
<sup>1</sup> D pour une variable discrète ou binaire (les moyennes sont exprimées en pourcentage); C pour une variable continue  
<sup>2</sup> Les arrondissements peuvent faire en sorte que la colonne « Différence » diffère de la différence entre les deux moyennes présentées au tableau; test du Chi<sup>2</sup> pour les variables discrètes; test de t pour les variables continues

**Revenu familial de 10 000 \$ ou plus.** Le second critère est la proportion des ménages dont le revenu dépasse 10 000 \$. Depuis la fin de la participation, 57 % des ménages de participants prestataires déclarent des revenus de 10 000 \$ ou plus comparativement à 36 % chez les prestataires non participants. Ceci correspond à un rapport brut de cotes de 2,36; une fois les contrôles statistiques en place, l'écart reste le même, soit 21 points de pourcentage et hautement significatif sur le plan statistique.

**TABLEAU 2.12**  
**Résultats modélisés relatifs au revenu personnel et familial**  
**Participants prestataires vs. prestataires non-participants**

Critère		Type <sup>1</sup>	Résultat modélisé <sup>2</sup>	VR <sup>3</sup>	Différence modélisée <sup>4</sup>
fRevenuF	Revenu familial de 10 000 \$ ou plus	D	2,35 ***	36	21
fRevenuP	Revenu personnel de 10 000 \$ ou plus	D	20,13 ***	4	41
fRevAvF	Augmentation du revenu familial comparativement à avant la participation	C	0,19 ***	0,1	0,19
fRevAvP	Augmentation du revenu personnel comparativement à avant la participation	C	0,15 ***	0,2	0,15
fRevDurF	Augmentation du revenu familial comparativement à durant la participation	C	-0,15 ***	-0,2	-0,15
fRevDurP	Augmentation du revenu personnel comparativement à durant la participation	C	-0,12 ***	-0,1	-0,12

\*\*\* Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,001

<sup>1</sup> D pour une variable discrète ou binaire (les moyennes sont exprimées en pourcentage); C pour une variable continue

<sup>2</sup> Rapport de cotes de la régression logistique pour les variables discrètes; pente de la régression multiple ordinaire pour les variables continues

<sup>3</sup> Valeur de référence pour les non-participants; cette valeur est ajustée pour tenir compte des différences entre les non-participants et les participants, à partir du résultat net.

<sup>4</sup> Voir l'explication détaillée fournie au tableau 2.2.

**Augmentation du revenu personnel par rapport à avant la participation.**

Les modifications des revenus personnels ont été mesurés sur une échelle à trois positions valant -1 si le revenu personnel actuel est plus faible que le revenu personnel avant la participation, 1 s'il est plus élevé et 0 s'il est inchangé. Sur cette échelle, les participants prestataires cotent 0,3 alors que les prestataires non participants cotent 0,1. Les effets bruts et nets sont statistiquement significatifs. On mesure donc un enrichissement personnel plus grand des participants prestataires de l'assistance-emploi comparativement à celui mesuré chez les participants non prestataires.

**Augmentation du revenu familial par rapport à avant la participation.**

Les modifications des revenus familiaux ont été mesurés de la même façon que les modifications des revenus personnels. Les différences brutes et modélisées observées en ce qui a trait au revenu familial sont les mêmes que les différences observées quant au revenu personnel.

**Augmentation du revenu personnel par rapport à pendant la participation.** Si on peut documenter des accroissements des revenus personnels entre la période précédant la participation et la période suivant la participation, il n'en est pas de même pour la comparaison entre la période de participation et la période suivante. Alors que les participants prestataires ont indiqué des revenus personnels inchangés (une valeur de 0 sur l'échelle de -1 à 1), les prestataires non participants ont déclaré un accroissement de leurs revenus familiaux (faible mais significatif). Le résultat est un effet net moyen de réduction du revenu personnel après la participation — de la même ampleur que le gain enregistré au cours de la participation. En moyenne, donc, l'effet d'accroissement du revenu personnel n'a pas été maintenu après la participation.

**Augmentation du revenu familial par rapport à pendant la participation.** Les variations du revenu familial sont presque exactement les mêmes que les variations du revenu personnel. En termes brut, les participants prestataires ont, en moyenne, maintenu leur revenu familial à la suite de la participation; les non-participants prestataires ont déclaré une croissance faible mais significative de leur revenu familial au cours de la même période. L'effet modélisé moyen est que les prestataires participants n'ont pas maintenu leurs acquis de revenus familiaux après la participation.

**En bref.** Les participants prestataires ont vécu une croissance significative du revenu familial et du revenu personnel qui intervient au moment de la participation; par contre, cette croissance du revenu ne perdure pas par la suite. Un an après la fin de la participation au Fonds de lutte, les participants prestataires déclarent des revenus familiaux et personnels supérieurs à 10 000 \$ plus souvent que les non participants comparables. Il faut interpréter avec plus de réserve les résultats sur les revenus familiaux en raison des limites des modèles.

## 2.7 **Autres indicateurs de pauvreté**

---

Trois indicateurs reflètent l'évolution d'autres aspects de la pauvreté.

**Amélioration qualitative des conditions de vie.** L'amélioration des conditions de vie est mesurée grâce à une échelle variant de -1 à 1, où -1 indique une détérioration dans chacun de six secteurs de la vie depuis la période précédant la participation du Fonds et 1 indique une amélioration dans les mêmes domaines. Les six secteurs considérés sont : la vie familiale, la confiance en soi et en ses capacités, l'estime de soi, la situation économique, les activités de loisirs à l'extérieur du foyer et le temps passé avec des amis. Ces éléments se réfèrent aux périodes précédant et suivant la participation ou la date butoir.

Globalement, les participants prestataires ont plus souvent indiqué avoir vécu une amélioration de leurs conditions de vie (0,3) que les prestataires non participants (0,0). La différence est statistiquement significative et persiste sous la forme d'un impact net.

**Moyens disponibles.** L'indice des moyens disponibles comporte deux dimensions variant toutes deux entre 0 et 3. Une première vise les nécessités de la vie (assurance-habitation, assurance-vie, automobile). Selon cet indice, les moyens disponibles aux participants du Fonds de lutte se sont améliorés sensiblement suite à leur participation; il en va de même pour les non-participants, mais dans une moindre mesure, de sorte que l'on peut documenter un effet net positif du Fonds de lutte sur les nécessités de la vie.

La seconde dimension des moyens disponibles vise l'accessoire (décoration et sorties). Encore ici, la situation des participants prestataires comme des prestataires non participants s'est améliorée au cours de la période, mais de façon significativement plus grande pour les participants. L'effet net du Fonds est donc encore une fois positif en ce qui a trait aux moyens disponibles pour l'accessoire.

**En bref.** Tant du point de vue des conditions de vie perçues que des moyens disponibles pour les nécessités de la vie et des moyens disponibles pour l'accessoire, le Fonds de lutte a engendré des effets bruts et nets positifs pour les participants. Ces observations suggèrent que la mesure réussit à améliorer plusieurs aspects de la pauvreté chez les participants.

**TABLEAU 2.13**  
**Résultats bruts relatifs aux conditions de vie**  
**Participants prestataires vs. prestataires non-participants**

Critère	Type <sup>1</sup>	Participants prestataires		Prestataires non participants		Différence <sup>2</sup>	
		n	moy.	n	moy.		
qSat	Amélioration des conditions de vie	C	1324	0,3	1305	0,0	0,2 ***
qMoy1	Moyens disponibles - nécessités	C	1326	1,3	1308	1,0	0,2 ***
qMoy2	Moyens disponibles - accessoire	C	1326	1,0	1308	0,7	0,2 ***

\*\*\* Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,001  
<sup>1</sup> C pour une variable continue  
<sup>2</sup> Test de t pour les variables continues

**TABLEAU 2.14**  
**Résultats nets relatifs aux conditions de vie**  
**Participants prestataires vs. prestataires non-participants**

Critère	Type <sup>1</sup>	Résultat net <sup>2</sup>	VR <sup>3</sup>	Différence nette <sup>4</sup>	
qSat	Amélioration des conditions de vie	C	0,20 ***	0,1	0,20
qMoy1	Moyens disponibles - nécessités	C	0,21 ***	1,1	0,21
qMoy2	Moyens disponibles - accessoire	C	0,15 ***	0,9	0,13

\*\*\* Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,001  
<sup>1</sup> C pour une variable continue  
<sup>2</sup> Pente de la régression multiple ordinaire pour les variables continues  
<sup>3</sup> Valeur de référence pour les non-participants; cette valeur est ajustée pour tenir compte des différences entre les non-participants et les participants, à partir du résultat net.  
<sup>4</sup> Voir l'explication détaillée fournie au tableau 2.2.

## 2.8 Synthèse

Les analyses économétriques réalisées suggèrent que la participation au Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail a eu des impacts nets importants auprès des prestataires de l'assistance-emploi. Ces mesures d'impacts nets proviennent de comparaisons avec la situation d'un groupe témoin et comprennent des ajustements qui tiennent compte des différences de composition des deux groupes.

**Intégration en emploi des prestataires participants.** Au total, on retiendra que 56 % des prestataires participants au Fonds de lutte ont été présents en emploi après leur participation, ce qui représente une différence nette de 23 points de pourcentage avec le groupe témoin. En terme d'intégration à un nouvel emploi, la proportion est de 43 % et l'effet net est de 30 points de pourcentage. L'intégration durable en emploi est atteinte pour un tiers des participants prestataires, selon la définition retenue et pour plus de la moitié des prestataires en emploi. On obtient donc des effets nets positifs sur tous les indicateurs d'emploi.

**Utilisation de l'assistance-emploi.** La participation au Fonds de lutte a considérablement réduit l'utilisation de l'assistance-emploi au cours de l'année qui a suivi. On peut avancer un effet de réduction de moitié qui se traduit par une forte diminution de la dépendance envers l'assistance-emploi et un détachement de l'aide financière.

**Utilisation de l'assurance-emploi.** Fort probablement grâce aux semaines assurables qu'ils ont accumulées au cours de leur période au Fonds de lutte contre la pauvreté, les participants prestataires ont enregistré des périodes de revenus d'assurance-emploi deux fois plus longues que le groupe témoin. Les données ne permettent toutefois pas de conclure à une présence ponctuelle en assurance-emploi plus grande pour les participants un peu plus d'un an après la fin de la participation, ce qui pourrait suggérer que l'effet d'accroissement de l'utilisation de l'assurance-emploi est temporaire.

**Utilisation d'une mesure active.** La participation au Fonds de lutte a considérablement accru la probabilité qu'une personne participe aux mesures actives.

**Emploi obtenu.** La participation au Fonds de lutte n'a pas d'impact sur le délai d'obtention d'un emploi, l'obtention d'un emploi « typique », l'ajustement entre l'emploi et les attentes des individus. Elle est associée à une meilleure correspondance entre le travail et l'expérience professionnelle, à davantage d'heures de travail par semaine et à une probabilité moitié moindre de travailler à temps partiel. Par contre, les participants sont beaucoup plus susceptibles d'avoir obtenu un emploi

subventionné mais moins susceptibles d'agir comme travailleurs autonomes. La participation au Fonds de lutte est associée à un accroissement du salaire horaire de 0,88 \$. Le Fonds produit donc des effets positifs sur le salaire, le nombre d'heures et le travail à temps plein.

**Revenu personnel et familial.** Les participants prestataires ont vécu une croissance significative du revenu familial et du revenu personnel qui intervient au moment de la participation; par contre, cette croissance du revenu ne perdure pas par la suite. Un an après la fin de la participation au Fonds de lutte, les participants prestataires déclarent des revenus familiaux et personnels supérieurs à 10 000 \$ plus souvent que les non participants comparables. Il faut interpréter avec plus de réserve les résultats sur les revenus familiaux en raison des limites des modèles.

**Autres indicateurs de pauvreté.** Tant du point de vue des conditions de vie perçues que des moyens disponibles pour les nécessités de la vie et des moyens disponibles pour l'accessoire, le Fonds de lutte a engendré des effets bruts et nets positifs pour les participants.



## **Chapitre 3**

# **IMPACTS SUR LES PARTICIPANTS NON PRESTATAIRES DE L'ASSISTANCE-EMPLOI**

---

En 2000-2001, la moitié des clients du Fonds de lutte contre la pauvreté n'étaient pas prestataires de l'assistance-emploi dans les derniers mois avant leur participation (Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail, 2001, 20). Ils constituent la clientèle non prestataire. Ne bénéficiant pas d'une population comparable à ces participants non prestataires, aucun groupe témoin direct n'existe pour juger des effets nets de la participation au Fonds de lutte de cette clientèle. La stratégie d'analyse utilisée est donc de comparer les résultats obtenus par cette clientèle aux résultats déjà observés chez les participants prestataires, de façon à déterminer si le Fonds de lutte a eu plus ou moins d'impact sur un groupe que sur l'autre.

Comme au chapitre précédent, les pages qui suivent présentent des résultats de comparaisons simples et bruts ainsi que les résultats de

comparaisons multi-variées où les différences de profils entre les deux groupes sont prises en compte par modélisation statistique. On portera plus d'attention aux seconds qu'aux premiers.

Les impacts sont, ici aussi, structurés en sept sections : l'intégration en emploi, l'utilisation de l'assistance-emploi, l'utilisation de l'assurance-emploi, l'utilisation d'une mesure active, l'emploi obtenu, le revenu personnel et familial ainsi que d'autres indicateurs de pauvreté.

### 3.1 *Intégration en emploi*

Les tableaux 3.1 et 3.2 contiennent les résultats bruts et statistiquement contrôlés des comparaisons entre les participants prestataires et les participants non prestataires pour chacun des cinq critères retenus pour représenter l'intégration en emploi (voir la section 2.1 à partir de la page 10 pour de plus amples détails sur chacun des cinq critères).

**TABLEAU 3.1**  
**Résultats bruts relatifs à l'intégration en emploi**  
**Participants prestataires vs. participants non prestataires**

Critère	Type <sup>1</sup>	Participants prestataires		Participants non prestataires		Différence <sup>2</sup>	
		n	moy.	n	moy.		
iInteg	Intégration en emploi	D	1318	43	1262	53	-10 ***
iIntegPI	Présence en emploi	D	1325	56	1269	75	-20 ***
iDurable	Intégration durable en emploi	D	955	33	959	53	-20 ***
iEmplPI	% du temps en emploi et combiné	C	1294	34	1233	51	-17 ***
iPrEmpl	En emploi au moment du sondage	D	1327	38	1268	58	-19 ***

\*\*\* Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,001

<sup>1</sup> D pour une variable discrète ou binaire (les moyennes sont exprimées en pourcentage); C pour une variable continue

<sup>2</sup> Les arrondissements peuvent faire en sorte que la colonne « Différence » diffère de la différence entre les deux moyennes présentées au tableau; test du Chi<sup>2</sup> pour les variables discrètes; test de t pour les variables continues

Les comparaisons brutes suggèrent que les participants non prestataires étaient significativement plus susceptibles d'obtenir des résultats positifs

en intégration en emploi. Tous les indicateurs produisent une différence d'au moins dix points de pourcentage et allant jusqu'à vingt points.

**TABLEAU 3.2**  
**Résultats modélisés relatifs à l'intégration en emploi**  
**Participants prestataires vs. participants non prestataires**

Critère		Type <sup>1</sup>	Résultat net <sup>2</sup>	VR <sup>3</sup>	Différence nette <sup>4</sup>
iInteg	Intégration en emploi	D	0,91 (ns)	45	
iIntegPI	Présence en emploi	D	0,59 ***	68	-12
iDurable	Intégration durable en emploi	D	0,65 ***	43	-10
iEmplPI	% du temps en emploi et combiné	C	-7,18 ***	41	-7
iPrEmpl	En emploi au moment du sondage	D	0,56 ***	52	-6

\*\* Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,01  
(ns) Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes n'atteint pas 0,05  
1 D pour une variable discrète ou binaire (les moyennes sont exprimées en pourcentage); C pour une variable continue  
2 Rapport de cotes de la régression logistique pour les variables discrètes; pente de la régression multiple ordinaire pour les variables continues  
3 Valeur de référence pour les non-prestataires; cette valeur est ajustée pour tenir compte des différences entre les non-prestataires et les prestataires, à partir du résultat net.  
4 Voir l'explication détaillée fournie au tableau 2.2.

Lorsque l'analyse tient compte des différences que l'on retrouve entre les deux groupes — comme l'expérience sur le marché du travail, l'éducation, la durée du passage à l'assistance-emploi, etc. — les différences d'intégration en emploi entre participants prestataires et non prestataires s'amenuisent mais ne disparaissent pas (à l'exception de l'intégration en emploi excluant les emplois possédés avant la participation). La présence en emploi (selon la définition plus large), l'intégration durable en emploi, la proportion du temps en emploi après la participation et la probabilité d'être en emploi au moment du sondage post-participation, sont autant de critères selon lesquels les participants non prestataires ont présenté un rendement plus éloquent que les participants prestataires. Par exemple, alors que 33 % des participants prestataires ont pu s'intégrer durablement

en emploi, les participants non prestataires ont réussi une intégration durable dans 43 % des cas, selon le modèle multi-varié.<sup>1</sup>

L'étude de 2000 avait documenté peu de différences entre les participants prestataires et les participants non prestataires en ce qui a trait à l'insertion en emploi. En 2002, on observe davantage d'écart entre ces deux groupes. L'hypothèse du plus grand éloignement du marché du travail chez les prestataires participants s'applique ici encore. On peut la juxtaposer à la constatation que les participants non-prestataires obtiennent des taux bruts assez semblables en 2000 et 2002, ce qui suggère que la composition de ce groupe est demeurée relativement similaire dans le temps. Cet état de fait expliquerait l'effet plus grand du Fonds de lutte chez les prestataires non-participants.

**En bref.** Globalement, les participants non prestataires se sont mieux intégrés en emploi que les participants prestataires. Les effets positifs du Fonds de lutte sont de 15 % à 30 % plus élevés chez les premiers que chez les seconds. En 2000, les performances en emploi des deux groupes étaient généralement semblables; il est possible qu'en moyenne les prestataires de 2000-2001 aient été plus éloignés du marché du travail que ceux de 1997-1999 grâce à des conditions économiques favorables qui n'auraient pas eu un effet similaire sur les participants non prestataires — ceux-ci n'auraient pas changé quant à leur éloignement du marché du travail.

### **3.2 Utilisation de l'assistance-emploi**

On a vu à la section 2.2 (à partir de la page 15) que les participants prestataires présentaient des résultats nets significatifs sur le plan de la réduction de l'utilisation de l'assistance-emploi. On peut cependant s'attendre à des différences significatives entre les participants prestataires et les participants non prestataires, les premiers étant déjà proches du

<sup>1</sup> Cette différence de 10 points se traduit par un rendement d'environ 30 % supérieur (10 % / 33 %).

programme d'assistance-emploi au début de leur participation au Fonds. Les tableau 3.3 et 3.4 confirment cette supposition.

**Pourcentage du temps à l'assistance-emploi.** Alors que, pendant 38 % du temps post-participation, les participants prestataires recevaient des prestations d'assistance-emploi, c'était 6 % du temps pour les participants non prestataires. La différence de 32 points de pourcentage est réduite à 23 points après modélisation statistique, mais elle reste élevée : les participants non prestataires sont clients de l'assistance-emploi deux fois moins longtemps (et plus) que les participants non prestataires.

**TABLEAU 3.3**  
**Résultats bruts relatifs à l'utilisation de l'assistance-emploi**  
**Participants prestataires vs. participants non prestataires**

Critère	Type <sup>1</sup>	Participants prestataires		Participants non prestataires		Différence <sup>2</sup>	
		n	moy.	n	moy.		
iAide	% du temps à l'assistance-emploi	C	1266	38	1190	6	32 ***
iAide20	Détaché de l'assistance-emploi	D	1266	53	1190	91	-38 ***
iAide80	Dépendant de l'assistance-emploi	D	1266	31	1190	3	27 ***
iPrAide	Présence à l'assistance-emploi au moment du sondage	D	1329	38	1271	7	31 ***

\*\*\* Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,001  
<sup>1</sup> D pour une variable discrète ou binaire (les moyennes sont exprimées en pourcentage); C pour une variable continue  
<sup>2</sup> Les arrondissements peuvent faire en sorte que la colonne « Différence » diffère de la différence entre les deux moyennes présentées au tableau; test du Chi<sup>2</sup> pour les variables discrètes; test de t pour les variables continues

**TABLEAU 3.4**  
**Résultats modélisés relatifs à l'utilisation de l'assistance-emploi**  
**Participants prestataires vs. participants non prestataires**

	<b>Critère</b>	<b>Type<sup>1</sup></b>	<b>Résultat net<sup>2</sup></b>	<b>VR<sup>3</sup></b>	<b>Différence nette<sup>4</sup></b>
iAide	% du temps à l'assistance-emploi	C	22,58 ***	15	23
iAide20	Détaché de l'assistance-emploi	D	0,17 ***	87	34
iAide80	Dépendant de l'assistance-emploi	D	7,38 ***	6	25
iPrAide	Présence à l'assistance-emploi en juin-juillet 2002	D	5,05 ***	11	27

\*\*\* Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,001

<sup>1</sup> D pour une variable discrète ou binaire (les moyennes sont exprimées en pourcentage); C pour une variable continue

<sup>2</sup> Rapport de cotes de la régression logistique pour les variables discrètes; pente de la régression multiple ordinaire pour les variables continues

<sup>3</sup> Valeur de référence pour les non-prestataires; cette valeur est ajustée pour tenir compte des différences entre les non-prestataires et les prestataires, à partir du résultat net.

<sup>4</sup> Voir l'explication détaillée fournie au tableau 2.2.

**Détachement de l'assistance-emploi.** Alors que plus de 50 % des participants prestataires sont détachés de l'assistance-emploi (en ce qu'ils ont reçu des prestations au cours de moins de 20 % de la période post-participation), 91 % des participants non prestataires présentaient le même patron. Après modélisation statistique, la différence est toujours à l'avantage des participants non prestataires et est de l'ordre de 34 points de pourcentage.

**Dépendance de l'assistance-emploi.** Dans le même sens, la dépendance à l'assistance-emploi (avoir reçu des prestations au cours de plus de 80 % de la période post-participation) est beaucoup moins fréquente chez les participants non prestataires (3 %) que chez les participants prestataires (31 %). Même après modélisation, les premiers sont cinq fois moins susceptibles d'être dépendants de l'assistance-emploi que les seconds (différence de 25 points).

**Présence à l'assistance-emploi en juin-juillet 2002.** En juin-juillet 2002, 7 % des participants non prestataires étaient inscrits à l'assistance-emploi par rapport à 38 % chez les participants prestataires. Cette différence, statistiquement significative, perdure après les contrôles de la modélisation statistique (27 points).

**En bref.** C'est sans surprise que l'on observe que les participants non prestataires sont moins susceptibles d'avoir recours à l'assistance-emploi au cours de la période post-participation que les participants prestataires. Ils reçoivent des prestations deux fois moins longtemps et sont cinq fois moins souvent dépendants de l'assistance-emploi. À 91 %, ils ont reçu des prestations durant moins de 20 % de la période post-participation et 7 % étaient inscrits à l'assistance-emploi en juin-juillet 2002, en moyenne 13 mois après la fin de la participation aux activités du Fonds de lutte, ce qui est largement inférieur à ce qui est mesuré chez les participants prestataires même après modélisation. On se rappellera néanmoins que la participation au Fonds de lutte est associée à une réduction significative du recours à l'assistance-emploi chez les participants prestataires (voir la section 2.2).

### **3.3 *Utilisation de l'assurance-emploi***

---

Profitant des mêmes avantages sur le plan des semaines assurables accumulées au cours de la participation aux activités du Fonds de lutte contre la pauvreté, on peut s'attendre à ce que les participants prestataires et non prestataires utilisent le programme d'assurance-emploi de façon similaire. Les résultats corroborent cette hypothèse.

Comme les tableaux 3.5 et 3.6 l'indiquent, pour chacun des deux critères retenus (et discutés en détail à la section 2.3 à partir de la page 17), les deux groupes diffèrent peu sur le plan de l'utilisation de l'assurance-emploi; l'une des différences brutes est statistiquement significative mais aucune ne persiste après contrôles statistiques.

Les données brutes indiquent que le temps passé en réception de bénéficiaires d'assurance-emploi (seuls ou combinés à d'autres sources de revenus) est plus élevé de 7 points de pourcentage chez les participants non prestataires. Cet écart est éliminé par les modèles statistiques où les différences entre les groupes sont contrôlées.

Les proportions de participants prestataires et non prestataires présents à l'assurance-emploi lors du sondage sont les mêmes, tant dans les comparaisons brutes que dans les analyses nettes contrôlant les autres différences entre les deux groupes.

**En bref.** Environ 28 % des participants non prestataires recevaient des prestations d'assurance-emploi en juin-juillet 2002, en moyenne 13 mois après la fin de la participation au Fonds de lutte. Les participants prestataires et non prestataires ont fait la même utilisation du programme d'assurance-emploi suite à leur participation au Fonds de lutte.

**TABLEAU 3.5**  
**Résultats bruts relatifs à l'utilisation de l'assurance-emploi**  
Participants prestataires vs. participants non prestataires

Critère	Type <sup>1</sup>	Participants prestataires		Participants non prestataires		Différence <sup>2</sup>
		n	moy.	n	moy.	
iAE % du temps à l'assurance-emploi	C	1266	22	1201	28	-7 ***
iPrAE À l'assurance-emploi lors de l'entrevue	D	571	16	548	17	-1 (ns)

\*\*\* Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,001  
(ns) Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes n'atteint pas 0,05  
<sup>1</sup> D pour une variable discrète ou binaire (les moyennes sont exprimées en pourcentage); C pour une variable continue  
<sup>2</sup> Les arrondissements peuvent faire en sorte que la colonne « Différence » diffère de la différence entre les deux moyennes présentées au tableau; test du Chi<sup>2</sup> pour les variables discrètes; test de t pour les variables continues

**TABLEAU 3.6**  
**Résultats modélisés relatifs à l'utilisation de l'assurance-emploi**  
Participants prestataires vs. participants non prestataires

Critère	Type <sup>1</sup>	Résultat net <sup>2</sup>	VR <sup>3</sup>	Différence nette <sup>4</sup>
iAE % du temps à l'assurance-emploi	C	1,25 (ns)	21	
iPrAE À l'assurance-emploi lors de l'entrevue	D	0,82 (ns)	19	

(ns) Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes n'atteint pas 0,05  
<sup>1</sup> D pour une variable discrète ou binaire (les moyennes sont exprimées en pourcentage); C pour une variable continue  
<sup>2</sup> Rapport de cotes de la régression logistique pour les variables discrètes; pente de la régression multiple ordinaire pour les variables continues  
<sup>3</sup> Valeur de référence pour les non-prestataires; cette valeur est ajustée pour tenir compte des différences entre les non-prestataires et les prestataires, à partir du résultat net.  
<sup>4</sup> Voir l'explication détaillée fournie au tableau 2.2.



### 3.4 Utilisation d'une mesure active

Alors que la moitié des participants prestataires ont fait appel à une mesure active au cours de la période suivant la participation du Fonds de lutte, c'est le cas de 35 % des participants non prestataires. La différence brute de 15 points de pourcentage subsiste après contrôle statistique : la différence nette entre les deux groupes est de 10 points de pourcentage.

**TABLEAU 3.7**  
**Résultats bruts relatifs à l'utilisation des mesures actives**  
**Participants prestataires vs. participants non prestataires**

Critère	Type <sup>1</sup>	Participants prestataires		Participants non prestataires		Différence <sup>2</sup>	
		n	moy.	n	moy.		
iPosDe	Utilisation d'une mesure après la participation	D	1329	49	1271	35	15 ***

\*\*\* Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,001

<sup>1</sup> D pour une variable discrète ou binaire (les moyennes sont exprimées en pourcentage); C pour une variable continue

<sup>2</sup> Les arrondissements peuvent faire en sorte que la colonne « Différence » diffère de la différence entre les deux moyennes présentées au tableau; test du Chi<sup>2</sup> pour les variables discrètes; test de t pour les variables continues

**TABLEAU 3.8**  
**Résultats modélisés relatifs à l'utilisation des mesures actives**  
**Participants prestataires vs. participants non prestataires**

Critère	Type <sup>1</sup>	Résultat net <sup>2</sup>	VR <sup>3</sup>	Différence nette <sup>4</sup>	
iPosDE	Utilisation d'une mesure après la participation	D	1,48 ***	39	10

\*\*\* Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,001

<sup>1</sup> D pour une variable discrète ou binaire (les moyennes sont exprimées en pourcentage); C pour une variable continue

<sup>2</sup> Rapport de cotes de la régression logistique pour les variables discrètes; pente de la régression multiple ordinaire pour les variables continues

<sup>3</sup> Valeur de référence pour les non-prestataires; cette valeur est ajustée pour tenir compte des différences entre les non-prestataires et les prestataires, à partir du résultat net.

<sup>4</sup> Voir l'explication détaillée fournie au tableau 2.2.

### 3.5 Emploi obtenu

Les participants non prestataires ont occupé un dernier emploi dont les caractéristiques sont très semblables à celles de l'emploi occupé par les participants prestataires; aussi, nous résumerons les différences et les similarités plutôt que d'analyser chacun des critères consécutivement. Rappelons que les résultats des participants non prestataires sont, dans l'ensemble, plus favorables sur le plan de l'intégration en emploi après la participation aux activités du Fonds de lutte contre la pauvreté que ceux des participants prestataires.

**TABLEAU 3.9**  
**Résultats bruts relatifs à l'emploi obtenu après la participation**  
**Participants prestataires vs. participants non prestataires**

Critère	Type <sup>1</sup>	Participants prestataires		Participants non prestataires		Différence <sup>2</sup>
		n	moy.	n	moy.	
eDelai Mois pour obtenir un emploi	C	659	1,3	860	0,8	0,5 ***
eExper Travail correspondant à l'expérience	D	726	65	936	70	-5 *
eCorresp Travail correspondant aux souhaits	D	719	69	930	74	-5 *
eSubven Travail subventionné	D	706	26	909	19	7 ***
eHeures Nombre d'heures travaillées	C	711	34,0	922	35,2	-1,2 *
ePartiel Travail à temps partiel	D	711	19	922	17	2 (ns)
ePerma Travail permanent	D	725	70	934	70	0 (ns)
eSaison Travail saisonnier	D	724	11	937	14	-3 *
eTypique Travail à temps plein et sans fin prévue	D	714	57	923	58	-1 (ns)
eAuto Travail autonome	D	729	5	940	6	-1 (ns)
eSalair Salaire horaire	C	619	10,73	823	11,82	-1,10 ***

\*\*\* Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,001

\* Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,05

(ns) Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes n'atteint pas 0,05

<sup>1</sup> D pour une variable discrète ou binaire (les moyennes sont exprimées en pourcentage); C pour une variable continue

<sup>2</sup> Les arrondissements peuvent faire en sorte que la colonne « Différence » diffère de la différence entre les deux moyennes présentées au tableau; test du Chi<sup>2</sup> pour les variables discrètes; test de t pour les variables continues

Note Ne s'applique qu'aux personnes ayant eu un emploi après la participation ou la date butoir. Le dernier emploi peut être soit celui occupé au moment de la dernière entrevue, soit le dernier emploi depuis la fin de la participation ou la date butoir.

Selon les résultats présentés aux tableaux 3.9 et 3.10, les participants non prestataires ont obtenu légèrement plus rapidement leur premier emploi après la participation au Fonds de lutte que les participants prestataires : 0,5 mois de moins chez les premiers que chez les seconds. Après modélisation, cette différence est réduite à 0,4 mois mais reste statistiquement significative.

Les participants non prestataires sont légèrement plus nombreux à déclarer que leur dernier emploi correspond à leur expérience professionnelle et à leurs souhaits personnels; l'écart brut est statistiquement significatif, mais il est éliminé par la modélisation multi-variée.

**TABLEAU 3.10**  
**Résultats modélisés relatifs à l'emploi obtenu après la participation**  
**Participants prestataires vs. participants non prestataires**

	<b>Critère</b>	<b>Type<sup>1</sup></b>	<b>Résultat net<sup>2</sup></b>	<b>VR<sup>3</sup></b>	<b>Différence nette<sup>4</sup></b>
eDelai	Mois pour obtenir un emploi	C	0,38 ***	0,9	0,4
eExper	Travail correspondant à l'expérience	D	0,83 (ns)	69	
eCorresp	Travail correspondant aux souhaits	D	0,84 (ns)	73	
eSubven	Travail subventionné	D	1,31 *	21	5
eHeures	Nombre d'heures travaillées	C	-1,4 **	35,4	-1,4
ePartiel	Travail à temps partiel	D	1,22 (ns)	16	
ePerma	Travail permanent	D	0,91 (ns)	72	
eSaison	Travail saisonnier	D	0,59 **	17	-6
eTypique	Travail à temps plein et sans fin prévue	D	0,92 (ns)	59	
eAuto	Travail autonome	D	0,87 (ns)	6	
eSalair	Salaire horaire	C	-0,26 (ns)	10,99	

\*\*\* Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,001

\*\* Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,01

\* Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,05

(ns) Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes n'atteint pas 0,05

<sup>1</sup> D pour une variable discrète ou binaire (les moyennes sont exprimées en pourcentage); C pour une variable continue

<sup>2</sup> Rapport de cotes de la régression logistique pour les variables discrètes; pente de la régression multiple ordinaire pour les variables continues

<sup>3</sup> Valeur de référence pour les non-prestataires; cette valeur est ajustée pour tenir compte des différences entre les non-prestataires et les prestataires, à partir du résultat net.

<sup>4</sup> Voir l'explication détaillée fournie au tableau 2.2.

Note Ne s'applique qu'aux personnes ayant eu un emploi après la participation ou la date butoir. Le dernier emploi peut être soit celui occupé au moment de la dernière entrevue, soit le dernier emploi depuis la fin de la participation ou la date butoir.

Les participants non prestataires obtiennent moins souvent des emplois subventionnés (19 % vs. 26 % chez les participants prestataires; différence nette de 5 points de pourcentage). Ils déclarent davantage d'heures de travail (1,4 heures de plus par semaine, une différence statistiquement significative) et sont plus souvent impliqués dans des emplois saisonniers (14 % des emplois, soit 6 points de pourcentage de plus).

Les autres caractéristiques des emplois détenus ne sont pas différentes pour les participants prestataires et non prestataires, soit le fait que le travail soit à temps partiel ou permanent, typique ou autonome sont tous

similaires entre ces deux groupes. Les salaires obtenus sont similaires, une fois tenu compte des différences inhérentes entre les deux groupes.

**En bref.** L'avantage obtenu par les participants non prestataires, en comparaison avec les participants prestataires, sur le plan des caractéristiques d'emploi est très léger : délai d'obtention un peu plus court, un peu moins souvent subventionné, comptant légèrement plus d'heures. On en conclut que la qualité des emplois obtenus est à peu près la même pour les participants prestataires et non prestataires.

### 3.6 **Revenu personnel et familial**

---

La réserve exprimée à la page 26 concernant les limites des modèles relatifs au revenu familial s'appliquent ici encore.

Les revenus personnel et familial des participants non prestataires sont plus élevés, après la participation, que ceux des participants prestataires : 80 % des premiers déclarent un revenu familial de 10 000 \$ ou plus contre 57 % chez les seconds; les proportions sont respectivement de 65 % et de 45 % pour le revenu personnel. Ces différences, significatives statistiquement, sont réduites de 3 à 4 points de pourcentage après la modélisation multi-variée, mais demeurent très significatives.

Les données brutes semblent indiquer que les participants non prestataires ont vécu des accroissements très similaires de leurs revenus personnels et familiaux durant la participation (par rapport à la période qui a précédé la participation). Le patron de variation des revenus suite à la participation est le même pour les deux groupes.

**En bref.** Les participants non prestataires et les participants prestataires ont vécu des augmentations de revenus personnels et familiaux du même ordre et subi les mêmes pertes comparatives de revenu suite à la participation. Les premiers sont plus nombreux à compter sur un revenu personnel ou familial supérieur à 10 000 \$. Il faut interpréter avec réserve

les résultats concernant les revenus familiaux en raison des limites des modèles.

**TABLEAU 3.11**  
**Résultats bruts relatifs au revenu personnel et familial**  
**Participants prestataires vs. participants non prestataires**

Critère	Type <sup>1</sup>	Participants prestataires		Participants non prestataires		Différence <sup>2</sup>	
		n	moy.	n	moy.		
fRevenuF	Revenu familial de 10 000 \$ ou plus	D	1178	57	1108	80	-23 ***
fRevenuP	Revenu personnel de 10 000 \$ ou plus	D	1232	45	1156	65	-19 ***
fRevAvF	Augmentation du revenu familial comparativement à avant la participation	C	1220	0,3	1155	0,3	0,0 (ns)
fRevAvP	Augmentation du revenu personnel comparativement à avant la participation	C	1256	0,3	1207	0,3	0,0 (ns)
fRevDurF	Augmentation du revenu familial comparativement à durant la participation	C	1215	0,0	1153	0,1	0,0 (ns)
fRevDurP	Augmentation du revenu personnel comparativement à durant la participation	C	1259	0,0	1202	0,1	-0,1 *

\*\*\* Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,001  
 \* Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,05  
 (ns) Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes n'atteint pas 0,05  
<sup>1</sup> D pour une variable discrète ou binaire (les moyennes sont exprimées en pourcentage); C pour une variable continue  
<sup>2</sup> Les arrondissements peuvent faire en sorte que la colonne « Différence » diffère de la différence entre les deux moyennes présentées au tableau; test du Chi<sup>2</sup> pour les variables discrètes; test de t pour les variables continues

**TABLEAU 3.12**  
**Résultats modélisés relatifs au revenu personnel et familial**  
**Participants prestataires vs. participants non prestataires**

	<b>Critère</b>	<b>Type<sup>1</sup></b>	<b>Résultat net<sup>2</sup></b>	<b>VR<sup>3</sup></b>	<b>Diffé- rence nette<sup>4</sup></b>
fRevenuF	Revenu familial de 10 000 \$ ou plus	D	0,41 ***	76	-19
fRevenuP	Revenu personnel de 10 000 \$ ou plus	D	0,53 ***	61	-16
fRevAvF	Augmentation du revenu familial comparativement à avant la participation	C	0,03 (ns)	0,3	
fRevAvP	Augmentation du revenu personnel comparativement à avant la participation	C	0,00 (ns)	0,3	
fRevDurF	Augmentation du revenu familial comparativement à durant la participation	C	0,01 (ns)	0,0	
fRevDurP	Augmentation du revenu personnel comparativement à durant la participation	C	-0,05 (ns)	0,1	

\*\*\* Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,001  
(ns) Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes n'atteint pas 0,05  
1 D pour une variable discrète ou binaire (les moyennes sont exprimées en pourcentage); C pour une variable continue  
2 Rapport de cotes de la régression logistique pour les variables discrètes; pente de la régression multiple ordinaire pour les variables continues  
3 Valeur de référence pour les non-prestataires; cette valeur est ajustée pour tenir compte des différences entre les non-prestataires et les prestataires, à partir du résultat net.  
4 Voir l'explication détaillée fournie au tableau 2.2. Les modèles relatifs au revenu familial sont sous-identifiés.

### 3.7 **Autres indicateurs de pauvreté**

Nous avons indiqué plus tôt que le Fonds de lutte avait engendré des effets bruts et nets positifs du point de vue des conditions de vie perçues ainsi que des moyens disponibles pour les nécessités de la vie et des moyens disponibles pour l'accessoire.

Les données indiquent par ailleurs que l'amélioration des conditions de vie a été la même pour les participants prestataires et les non prestataires (tableaux 3.13 et 3.14). Par contre, l'amélioration de l'état des moyens disponibles pour les nécessités a été ressenti plus vivement chez les participants non prestataires (effets bruts et nets statistiquement

significatifs). Le même patron d'effets est observé en ce qui a trait aux moyens pour l'accessoire, mais dans une mesure moindre.

**TABLEAU 3.13**  
**Résultats bruts relatifs aux conditions de vie**  
**Participants prestataires vs. participants non prestataires**

Critère	Type <sup>1</sup>	Participants prestataires		Participants non prestataires		Différence <sup>2</sup>	
		n	moy.	n	moy.		
qSat	Amélioration des conditions de vie	C	1324	0,3	1267	0,3	0,0 (ns)
qMoy1	Moyens disponibles - nécessités	C	1326	1,3	1267	1,8	-0,5 ***
qMoy2	Moyens disponibles - accessoire	C	1326	1,0	1267	1,3	-0,3 ***

\*\*\* Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,001  
(ns) Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes n'atteint pas 0,05  
1 C pour une variable continue  
2 Test de t pour les variables continues

**TABLEAU 3.14**  
**Résultats modélisés relatifs aux conditions de vie**  
**Participants prestataires vs. participants non prestataires**

Critère	Type <sup>1</sup>	Résultat net <sup>2</sup>	VR <sup>3</sup>	Différence nette <sup>4</sup>	
qSat	Amélioration des conditions de vie	C	0,00 (ns)	0,3	
qMoy1	Moyens disponibles - nécessités	C	-0,26 ***	1,6	-0,3
qMoy2	Moyens disponibles - accessoire	C	-0,10 **	1,1	-0,1

\*\*\* Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,001  
\*\* Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes atteint 0,01  
(ns) Le niveau de signification statistique des différences entre les sous-groupes n'atteint pas 0,05  
1 C pour une variable continue  
2 Pente de la régression multiple ordinaire pour les variables continues  
3 Valeur de référence pour les non-prestataires; cette valeur est ajustée pour tenir compte des différences entre les non-prestataires et les prestataires, à partir du résultat net.  
4 Voir l'explication détaillée fournie au tableau 2.2.

**En bref.** Les effets positifs du Fonds de lutte sur la qualité de vie des participants ont été ressentis également par les prestataires et par les non-prestataires. L'amélioration des moyens permettant de faire face aux nécessités et la vie et aux besoins accessoires a cependant été plus



importante pour les participants non prestataires que pour les participants prestataires.

## 3.8 Synthèse

---

La participation au Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail a eu des impacts nets importants auprès des prestataires de l'assistance-emploi (voir le chapitre précédent). Les analyses effectuées suggèrent que les participants non prestataires obtiennent des résultats généralement meilleurs que les participants prestataires sur la plupart des aspects analysés. L'étude de 2000 avait observé des résultats généralement semblables pour les participants prestataires et non prestataires; déjà en 2000, cependant, lorsque des différences existaient, elles favorisaient les participants non prestataires. Cette tendance s'est accrue dans l'étude de 2002. Il est possible que la distance séparant les participants du marché du travail soit plus grande en 2002 pour les participants prestataires en comparaison à 2000 alors qu'elle serait restée la même pour les participants non prestataires.

**Intégration en emploi.** Globalement, les participants non prestataires se sont mieux intégrés en emploi que les participants prestataires. Les effets positifs du Fonds de lutte sont de 15 % à 30 % plus élevés chez les premiers que chez les seconds. En 2000, les performances en emploi des deux groupes étaient généralement semblables.

**Utilisation de l'assistance-emploi.** Les participants non prestataires sont moins susceptibles d'avoir recours à l'assistance-emploi au cours de la période post-participation que les participants prestataires. Ils reçoivent des prestations deux fois moins longtemps et sont cinq fois moins souvent dépendants de l'assistance-emploi. On se rappellera que la participation au Fonds de lutte est associée à une réduction significative du recours à l'assistance-emploi chez les participants prestataires.

**Utilisation de l'assurance-emploi.** Les participants prestataires et non prestataires ont fait la même utilisation du programme d'assurance-emploi suite à leur participation au Fonds de lutte.

**Utilisation d'une mesure active.** Les participants prestataires sont plus susceptibles d'avoir fait appel à une mesure active au cours de la période suivant la participation du Fonds de lutte (par une marge de 10 points de pourcentage).

**Emploi obtenu.** L'avantage obtenu par les participants non prestataires, en comparaison avec les participants prestataires, sur le plan des caractéristiques d'emploi sont très légers : délai d'obtention un peu plus court, un peu moins souvent subventionné, comptant légèrement plus d'heures. On en conclut que la qualité des emplois obtenus est à peu près la même pour les participants prestataires et non prestataires.

**Revenu personnel et familial.** Les participants non prestataires et les participants prestataires ont vécu des augmentations de revenus personnels et familiaux du même ordre et ont subi les mêmes pertes comparatives de revenus suite à la participation. Les premiers sont plus nombreux à compter sur un revenu personnel ou familial supérieur à 10 000 \$. Il faut interpréter avec réserve les résultats concernant les revenus familiaux en raison des limites des modèles.

**Autres indicateurs de pauvreté.** Les effets positifs du Fonds de lutte sur la qualité de vie des participants ont été ressentis également par les prestataires et par les non-prestataires. L'amélioration des moyens permettant de faire face aux nécessités et la vie et aux besoins accessoires a cependant été plus importante pour les participants non prestataires que pour les participants prestataires.

# Chapitre 4

## IMPACTS SPÉCIFIQUES

---

Les résultats présentés dans les deux chapitres précédents considèrent les trois groupes concernés (participants prestataires, participants non prestataires et prestataires non participants) comme des collectifs homogènes. L'évaluation du Fonds de lutte s'intéresse néanmoins aux effets particuliers qui auraient pu marquer différents segments de clientèle, en particulier, les femmes, les jeunes (18-29 ans), les participants n'ayant pas complété leur activités au Fonds et les participants selon le volet auquel ils étaient inscrits. Les prochaines sections présentent les résultats particuliers à ces segments.

Tous les résultats proviennent d'analyses multi-variées (régressions logistiques ou régressions multiples ordinaires, associées à un contrôle statistique du biais d'auto-sélection). Les modèles discutés dans les deux chapitres précédents ont été repris et augmentés d'un facteur interactif additionnel représentant les participants du segment particulier considéré. Les résultats présentés correspondent au coefficient et à la signification statistique associés au terme interactif de l'équation multi-variée. En conséquence, tous les résultats doivent être interprétés comme des différences au-delà de ce qui a déjà été documenté comme écarts entre les groupes concernés.



Cette représentation est un peu simplifiée car, lors de l'introduction du terme interactif, le terme représentant l'effet général de la participation est affecté. Néanmoins, l'illustration du tableau 4.1 permet de mieux comprendre les pages qui suivent.

## 4.1 Femmes

---

Selon les données des sondages, quelque 53 % des participants étaient des femmes, soit 51 % chez les participants prestataires et 55 % chez les participants non prestataires. Les tableaux 4.2 et 4.3 présentent les résultats détaillés alors que les paragraphes suivants visent leur interprétation.

**Intégration en emploi.** Au-delà des résultats nets positifs obtenus par l'ensemble des participants prestataires, les participantes prestataires démontrent de meilleurs résultats d'intégration en emploi. Dans le cas de la comparaison aux prestataires non participants, cet effet est visible en termes de présence en emploi, de pourcentage du temps en emploi et de probabilité d'être en emploi 13 mois après la participation. Dans le cas de la comparaison avec les participants non prestataires, l'effet est observable en termes de présence en emploi, de probabilité d'intégration durable en emploi et de pourcentage du temps en emploi.

**Utilisation de l'assistance-emploi.** Les femmes ne démontrent pas de résultats différents sur le plan de l'utilisation de l'assistance emploi.

**Utilisation de l'assurance-emploi.** L'effet de la participation au Fonds de lutte sur l'accroissement de l'utilisation de l'assurance-emploi (pourcentage du temps à l'assurance-emploi) est moins grand chez les femmes prestataires en comparaison avec le groupe témoin (c'est-à-dire qu'elles utilisent moins l'assurance-emploi), mais identique à celui observé chez les participants non prestataires.

**TABLEAU 4.2**  
**Résultats modélisés des effets particuliers aux femmes**  
**(participants prestataires vs. prestataires non participants)**

Critère	Type <sup>1</sup>	Effet net de la participation sans terme interactif <sup>2</sup>	Effet net de la participation avec le terme interactif <sup>2</sup>	Effet du terme interactif <sup>2</sup>
<b>Intégration en emploi</b>				
iInteg	Intégration en emploi	D, 4,90 ***	4,44 ***	1,20 (ns)
iIntegPI	Présence en emploi	D, 2,59 ***	2,11 ***	1,53 **
iDurable	Intégration durable en emploi	D, 1,92 ***	1,63 **	1,36 (ns)
iEmplPI	% du temps en emploi et combiné	C, 12,46 ***	7,02 ***	9,50 ***
iPrEmpl	En emploi au moment de l'entrevue	D, 1,60 ***	4,80 ***	1,46 **
<b>Utilisation de l'assistance-emploi</b>				
iAide	% du temps à l'assistance-emploi	C, -34,23 ***	-32,76 ***	-2,49 (ns)
iAide20	Détaché de l'assistance-emploi	D, 33,23 ***	32,58 ***	1,05 (ns)
iAide80	Dépendant de l'assistance-emploi	D, 0,20 ***	0,21 ***	0,92 (ns)
iPrAide	Présence à l'assistance-emploi en juin-juillet 2002	D, 0,22 ***	0,23 ***	0,90 (ns)
<b>Utilisation de l'assurance-emploi</b>				
iAE	% du temps à l'assurance-emploi	C, 12,78 ***	15,02 ***	-8,55 ***
iPrAE	À l'assurance-emploi lors de l'entrevue	D, 0,79 (ns)	0,81 (ns)	0,95 (ns)
<b>Utilisation d'une mesure active</b>				
iPosDe	Utilisation d'une mesure après la participation	D, 5,97 ***	6,09 ***	0,96 (ns)
<b>Emploi obtenu</b>				
eDelai	Mois pour obtenir un emploi	C, 0,34 (ns)	0,42 *	-0,15 (ns)
eExper	Travail correspondant à l'expérience	D, 1,55 **	1,55 *	1,00 (ns)
eCorresp	Travail correspondant aux souhaits	D, 1,36 (ns)	1,49 *	0,85 (ns)
eSubven	Travail subventionné	D, 14,00 ***	17,64 ***	0,62 **
eHeures	Nombre d'heures travaillées	C, 5,84 ***	4,50 ***	2,46 (ns)
ePartiel	Travail à temps partiel	D, 0,32 ***	0,30 ***	1,09 (ns)
ePerma	Travail permanent	D, 0,98 (ns)	0,88 (ns)	1,32 (ns)
eSaison	Travail saisonnier	D, 1,45 (ns)	1,34 (ns)	1,26 (ns)
eTypique	Travail à temps plein et sans fin prévue	D, 1,19 (ns)	1,29 (ns)	0,86 (ns)
eAuto	Travail autonome	D, 0,27 ***	0,33 ***	0,67 (ns)
eSalair	Salaires horaires	C, 0,88 *	0,45 (ns)	0,77 (ns)
<b>Revenu personnel et familial</b>				
fRevenuF	Revenu familial de 10 000 \$ ou plus	D, 2,35 ***	2,31 ***	1,03 (ns)
fRevenuP	Revenu personnel de 10 000 \$ ou plus	D, 20,13 ***	21,08 ***	0,89 (ns)
fRevAvF	Aug. revenu fam. comp. avant la part.	C, 0,19 ***	0,16 ***	0,07 (ns)
fRevAvP	Aug. revenu pers. comp. avant la part.	C, 0,15 ***	0,11 ***	0,08 *
fRevDurF	Aug. revenu fam. comp. durant la part.	C, -0,15 ***	-0,17 ***	0,03 (ns)
fRevDurP	Aug. revenu pers. comp. durant la part.	C, -0,12 ***	-0,17 ***	0,08 *
<b>Autres indicateurs de pauvreté</b>				
qSat	Amélioration des conditions de vie	C, 0,20 ***	0,17 ***	0,06 *
qMoy1	Moyens disponibles - nécessités	C, 0,21 ***	0,12 *	0,16 **
qMoy2	Moyens disponibles - accessoires	C, 0,15 ***	0,11 **	0,08 (ns)
<p>*** Le niveau de signification statistique atteint 0,001  ** Le niveau de signification statistique atteint 0,01  * Le niveau de signification statistique atteint 0,05  (ns) Le niveau de signification statistique n'atteint pas 0,05  <sup>1</sup> D pour une variable discrète ou binaire (les moyennes sont exprimées en pourcentage); C pour une variable continue  <sup>2</sup> Rapport de cotes pour les variables discrètes; pente pour les variables continues</p>				

**TABLEAU 4.3**  
**Résultats modélisés des effets particuliers aux femmes**  
**(participants prestataires vs. participants non prestataires)**

Critère	Type <sup>1</sup>	Effet net de la participation sans terme interactif <sup>2</sup>	Effet net de la participation avec le terme interactif <sup>2</sup>	Effet du terme interactif <sup>2</sup>	
<b>Intégration en emploi</b>					
iInteg	Intégration en emploi	D	0,91 (ns)	0,85 (ns)	1,16 (ns)
iIntegPI	Présence en emploi	D	0,59 ***	0,52 ***	1,37 *
iDurable	Intégration durable en emploi	D	0,65 ***	0,57 ***	1,34 *
iEmplPI	% du temps en emploi et combiné	C	-7,18 ***	-12,18 ***	8,69 ***
iPrEmpl	En emploi au moment de l'entrevue	D	0,56 ***	0,51 ***	1,23 (ns)
<b>Utilisation de l'assistance-emploi</b>					
iAide	% du temps à l'assistance-emploi	C	22,58 ***	22,85 ***	-0,53 (ns)
iAide20	Détaché de l'assistance-emploi	D	0,17 ***	0,17 ***	1,11 (ns)
iAide80	Dépendant de l'assistance-emploi	D	7,38 ***	7,54 ***	0,96 (ns)
iPrAide	Présence à l'assistance-emploi en juin-juillet 2002	D	5,05 ***	5,29 ***	0,91 (ns)
<b>Utilisation de l'assurance-emploi</b>					
iAE	% du temps à l'assurance-emploi	C	1,25 (ns)	2,13 (ns)	-2,72 (ns)
iPrAE	À l'assurance-emploi lors de l'entrevue	D	0,82 (ns)	0,80 (ns)	1,06 (ns)
<b>Utilisation d'une mesure active</b>					
iPosDe	Utilisation d'une mesure après la participation	D	1,48 ***	1,61 ***	0,85 (ns)
<b>Emploi obtenu</b>					
eDelai	Mois pour obtenir un emploi	C	0,38 ***	0,30 *	0,13 (ns)
eExper	Travail correspondant à l'expérience	D	0,83 (ns)	0,85 (ns)	0,96 (ns)
eCorresp	Travail correspondant aux souhaits	D	0,84 (ns)	0,90 (ns)	0,90 (ns)
eSubven	Travail subventionné	D	1,31 *	1,70 ***	0,61 **
eHeures	Nombre d'heures travaillées	C	-1,35 **	-1,06 (ns)	-0,52 (ns)
ePartiel	Travail à temps partiel	D	1,22 (ns)	1,13 (ns)	1,12 (ns)
ePerma	Travail permanent	D	0,91 (ns)	0,87 (ns)	1,08 (ns)
eSaison	Travail saisonnier	D	0,59 **	0,88 (ns)	0,42 ***
eTypique	Travail à temps plein et sans fin prévue	D	0,92 (ns)	0,94 (ns)	0,91 (ns)
eAuto	Travail autonome	D	0,87 (ns)	1,02 (ns)	0,73 (ns)
eSalair	Salaire horaire	C	-0,26 (ns)	-0,53 (ns)	0,49 (ns)
<b>Revenu personnel et familial</b>					
fRevenuF	Revenu familial de 10 000 \$ ou plus	D	0,41 ***	0,44 ***	0,86 (ns)
fRevenuP	Revenu personnel de 10 000 \$ ou plus	D	0,53 ***	0,45 ***	1,35 (ns)
fRevAvF	Aug. revenu fam. comp. avant la part.	C	0,03 (ns)	-0,01 (ns)	0,09 *
fRevAvP	Aug. revenu pers. comp. avant la part.	C	0,00 (ns)	-0,03 (ns)	0,05 (ns)
fRevDurF	Aug. revenu fam. comp. durant la part.	C	0,01 (ns)	-0,01 (ns)	0,04 (ns)
fRevDurP	Aug. revenu pers. comp. durant la part.	C	-0,05 (ns)	-0,08 (ns)	0,06 (ns)
<b>Autres indicateurs de pauvreté</b>					
qSat	Amélioration des conditions de vie	C	0,00 (ns)	-0,03 (ns)	0,06 *
qMoy1	Moyens disponibles - nécessités	C	-0,26 ***	-0,33 ***	0,14 *
qMoy2	Moyens disponibles - accessoire	C	-0,10 **	-0,15 ***	0,10 *
***	Le niveau de signification statistique atteint 0,001				
**	Le niveau de signification statistique atteint 0,01				
*	Le niveau de signification statistique atteint 0,05				
(ns)	Le niveau de signification statistique n'atteint pas 0,05				
<sup>1</sup>	D pour une variable discrète ou binaire (les moyennes sont exprimées en pourcentage); C pour une variable continue				
<sup>2</sup>	Rapport de cotes pour les variables discrètes; pente pour les variables continues				

**Emploi obtenu.** Les emplois obtenus par les participantes prestataires sont très semblables à ceux obtenus par les autres participants. Elles ont légèrement moins tendance à avoir des emplois subventionnés; dans la comparaison avec les participants non prestataires, leur emploi est moins susceptible d'être saisonnier.

**Revenu personnel et familial.** Les résultats relatifs au revenu familial sont essentiellement semblables pour les participantes prestataires — sauf en ce qui a trait à un effet supérieur sur la probabilité d'un revenu familial de 10 000 \$ et plus par rapport aux participants non prestataires. Les effets de la mesure sur le revenu personnel sont supérieurs chez les participantes prestataires que chez le groupe témoin.

**Autres indicateurs de pauvreté.** L'amélioration des autres indicateurs de pauvreté (amélioration des conditions de vie et moyens disponibles pour les nécessités et pour l'accessoire) est supérieure chez les participantes prestataires à ce qui est observé dans les autres groupes — à l'exception des moyens disponibles pour l'accessoire dans la comparaison au groupe témoin.

**En bref.** Là où des différences existent et au-delà des résultats déjà documentés de la participation en général, les résultats de la participation au Fonds de lutte sont plus positifs pour les femmes en général et pour les femmes prestataires en particulier. Par rapport au groupe témoin, les participantes prestataires s'intègrent mieux en emploi; elles utilisent l'assurance-emploi moins longtemps; leur revenu personnel s'accroît davantage et leurs conditions de vie s'améliorent davantage. Le Fonds a peu d'effet sur les caractéristiques de l'emploi obtenu suite à la participation. Ces résultats sont généralement conformes aux observations de l'étude de 2000.



## 4.2 Jeunes

---

Pour les fins de cette analyse, le segment des jeunes est défini comme l'ensemble des personnes âgées de moins de trente ans. Selon les données des sondages, quelque 34 % des participants appartenaient à cette catégorie, soit 28 % chez les participants prestataires et 41 % chez les participants non prestataires. Les tableaux 4.4 et 4.5 offrent les résultats détaillés.

**Intégration en emploi.** Le fait d'être jeune ne modifie pas les résultats d'intégration en emploi.

**Utilisation de l'assistance-emploi.** Les effets du Fonds de lutte sur l'utilisation de l'assistance-emploi sont les mêmes chez les jeunes prestataires et chez les autres groupes d'âges.

**Utilisation de l'assurance-emploi.** L'utilisation de l'assurance-emploi était la même chez les jeunes prestataires que dans le groupe témoin. Cependant, les jeunes prestataires ont utilisé davantage l'assurance-emploi suite à la participation que les participants non prestataires et ils étaient davantage susceptibles d'être clients de l'assurance-emploi au moment de l'entrevue, en juin ou juillet 2002.

**Emploi obtenu.** Les jeunes prestataires décrochent des emplois en tout point semblables à ceux obtenus par les autres groupes d'âges. La seule exception à cette règle est un salaire horaire moindre chez les jeunes prestataires que dans le groupe des participants prestataires.

**Revenu personnel et familial.** Les jeunes participants ont ressenti les mêmes effets positifs de la participation sur leurs revenus personnels et familiaux. Cependant, la chute de revenus personnels et familiaux suite à la participation a été plus importante chez eux que dans le groupe témoin et chez les participants non prestataires.

**TABLEAU 4.4**  
**Résultats modélisés des effets particuliers aux jeunes (participants prestataires vs. prestataires non participants)**

Critère		Type <sup>1</sup>	Effet net de la participation sans terme interactif <sup>2</sup>	Effet net de la participation avec le terme interactif <sup>2</sup>	Effet du terme interactif <sup>2</sup>
<b>Intégration en emploi</b>					
iInteg	Intégration en emploi	D	4,90 ***	5,14 ***	0,82 (ns)
iIntegPI	Présence en emploi	D	2,59 ***	2,52 ***	1,16 (ns)
iDurable	Intégration durable en emploi	D	1,92 ***	1,95 ***	0,93 (ns)
iEmplPI	% du temps en emploi et combiné	C	12,46 ***	12,84 ***	-1,88 (ns)
iPrEmpl	En emploi au moment de l'entrevue	D	1,60 ***	1,62 ***	0,95 (ns)
<b>Utilisation de l'assistance-emploi</b>					
iAide	% du temps à l'assistance-emploi	C	-34,23 ***	-35,58 ***	4,02 (ns)
iAide20	Détaché de l'assistance-emploi	D	33,23 ***	34,36 ***	0,92 (ns)
iAide80	Dépendant de l'assistance-emploi	D	0,20 ***	0,20 ***	1,00 (ns)
iPrAide	Présence à l'assistance-emploi en juin-juillet 2002	D	0,22 ***	0,21 ***	1,13 (ns)
<b>Utilisation de l'assurance-emploi</b>					
iAE	% du temps à l'assurance-emploi	C	12,78 ***	13,66 ***	-2,43 (ns)
iPrAE	À l'assurance-emploi lors de l'entrevue	D	0,79 (ns)	0,92 (ns)	1,67 (ns)
<b>Utilisation d'une mesure active</b>					
iPosDe	Utilisation d'une mesure après la participation	D	5,97 ***	10,67 ***	1,45 **
<b>Emploi obtenu</b>					
eDelai	Mois pour obtenir un emploi	C	0,34 (ns)	0,37 (ns)	-0,10 (ns)
eExper	Travail correspondant à l'expérience	D	1,55 **	1,63 **	0,84 (ns)
eCorresp	Travail correspondant aux souhaits	D	1,36 (ns)	1,29 (ns)	1,22 (ns)
eSubven	Travail subventionné	D	14,00 ***	13,46 ***	1,15 (ns)
eHeures	Nombre d'heures travaillées	C	5,84 ***	5,96 ***	-0,47 (ns)
ePartiel	Travail à temps partiel	D	0,32 ***	0,29 ***	1,31 (ns)
ePerma	Travail permanent	D	0,98 (ns)	0,97 (ns)	1,01 (ns)
eSaison	Travail saisonnier	D	1,45 (ns)	1,59 (ns)	0,68 (ns)
eTypique	Travail à temps plein et sans fin prévue	D	1,19 (ns)	1,18 (ns)	1,04 (ns)
eAuto	Travail autonome	D	0,27 ***	0,28 ***	0,82 (ns)
eSalair	Salaire horaire	C	0,88 *	0,88 *	0,02 (ns)
<b>Revenu personnel et familial</b>					
fRevenuF	Revenu familial de 10 000 \$ ou plus	D	2,35 ***	2,31 ***	1,23 (ns)
fRevenuP	Revenu personnel de 10 000 \$ ou plus	D	20,13 ***	20,18 ***	0,99 (ns)
fRevAvF	Aug. revenu fam. comp. avant la part.	C	0,19 ***	0,17 ***	0,08 (ns)
fRevAvP	Aug. revenu pers. comp. avant la part.	C	0,15 ***	0,14 ***	0,08 (ns)
fRevDurF	Aug. revenu fam. comp. durant la part.	C	-0,15 ***	-0,11 ***	-0,13 ***
fRevDurP	Aug. revenu pers. comp. durant la part.	C	-0,12 ***	-0,09 ***	-0,13 **
<b>Autres indicateurs de pauvreté</b>					
qSat	Amélioration des conditions de vie	C	0,20 ***	0,23 ***	-0,11 *
qMoy1	Moyens disponibles - nécessités	C	0,21 ***	0,21 ***	0,00 (ns)
qMoy2	Moyens disponibles - accessoire	C	0,15 ***	0,15 ***	0,01 (ns)
***	Le niveau de signification statistique atteint 0,001				
**	Le niveau de signification statistique atteint 0,01				
*	Le niveau de signification statistique atteint 0,05				
(ns)	Le niveau de signification statistique n'atteint pas 0,05				
<sup>1</sup>	D pour une variable discrète ou binaire (les moyennes sont exprimées en pourcentage); C pour une variable continue				
<sup>2</sup>	Rapport de cotes pour les variables discrètes; pente pour les variables continues				

**TABLEAU 4.5**  
**Résultats modélisés des effets particuliers aux jeunes (participants prestataires vs. participants non prestataires)**

Critère		Type <sup>1</sup>	Effet net de la participation sans terme interactif <sup>2</sup>	Effet net de la participation avec le terme interactif <sup>2</sup>	Effet du terme interactif <sup>2</sup>
<b>Intégration en emploi</b>					
iInteg	Intégration en emploi	D	0,91 (ns)	0,92 (ns)	0,98 (ns)
iIntegPI	Présence en emploi	D	0,59 ***	0,59 ***	1,05 (ns)
iDurable	Intégration durable en emploi	D	0,65 ***	0,68 **	0,84 (ns)
iEmplPI	% du temps en emploi et combiné	C	-7,18 ***	-6,87 ***	-1,22 (ns)
iPrEmpl	En emploi au moment de l'entrevue	D	0,56 ***	0,57 ***	0,93 (ns)
<b>Utilisation de l'assistance-emploi</b>					
iAide	% du temps à l'assistance-emploi	C	22,58 ***	22,29 ***	1,08 (ns)
iAide20	Détaché de l'assistance-emploi	D	0,17 ***	0,18 ***	0,87 (ns)
iAide80	Dépendant de l'assistance-emploi	D	7,38 ***	7,24 ***	1,08 (ns)
iPrAide	Présence à l'assistance-emploi en juin-juillet 2002	D	5,05 ***	5,00 ***	1,04 (ns)
<b>Utilisation de l'assurance-emploi</b>					
iAE	% du temps à l'assurance-emploi	C	1,25 (ns)	-10,07 ***	10,11 **
iPrAE	À l'assurance-emploi lors de l'entrevue	D	0,82 (ns)	0,71 (ns)	1,69 *
<b>Utilisation d'une mesure active</b>					
iPosDe	Utilisation d'une mesure après la participation	D	1,48 ***	1,35 **	1,52 **
<b>Emploi obtenu</b>					
eDelai	Mois pour obtenir un emploi	C	0,38 ***	0,32 **	0,21 (ns)
eExper	Travail correspondant à l'expérience	D	0,83 (ns)	0,77 (ns)	1,29 (ns)
eCorresp	Travail correspondant aux souhaits	D	0,84 (ns)	0,80 (ns)	1,29 (ns)
eSubven	Travail subventionné	D	1,31 *	1,25 (ns)	1,19 (ns)
eHeures	Nombre d'heures travaillées	C	-1,35 **	-1,27 *	-0,31 (ns)
ePartiel	Travail à temps partiel	D	1,22 (ns)	1,17 (ns)	1,18 (ns)
ePerma	Travail permanent	D	0,91 (ns)	0,89 (ns)	1,10 (ns)
eSaison	Travail saisonnier	D	0,59 **	0,67 *	0,65 (ns)
eTypique	Travail à temps plein et sans fin prévue	D	0,92 (ns)	0,91 (ns)	1,02 (ns)
eAuto	Travail autonome	D	0,87 (ns)	0,94 (ns)	0,68 (ns)
eSalair	Salaire horaire	C	-0,26 (ns)	0,04 (ns)	-1,07 **
<b>Revenu personnel et familial</b>					
fRevenuF	Revenu familial de 10 000 \$ ou plus	D	0,41 ***	0,39 ***	1,22 (ns)
fRevenuP	Revenu personnel de 10 000 \$ ou plus	D	0,53 ***	0,52 ***	1,08 (ns)
fRevAvF	Aug. revenu fam. comp. avant la part.	C	0,03 (ns)	0,03 (ns)	0,01 (ns)
fRevAvP	Aug. revenu pers. comp. avant la part.	C	0,00 (ns)	-0,01 (ns)	0,05 (ns)
fRevDurF	Aug. revenu fam. comp. durant la part.	C	0,01 (ns)	0,04 (ns)	-0,12 *
fRevDurP	Aug. revenu pers. comp. durant la part.	C	-0,05 (ns)	-0,02 (ns)	-0,12 *
<b>Autres indicateurs de pauvreté</b>					
qSat	Amélioration des conditions de vie	C	0,00 (ns)	0,01 (ns)	-0,01 (ns)
qMoy1	Moyens disponibles - nécessités	C	-0,26 ***	-0,26 ***	0,02 (ns)
qMoy2	Moyens disponibles - accessoire	C	-0,10 **	-0,08 *	-0,08 (ns)
***	Le niveau de signification statistique atteint 0,001				
**	Le niveau de signification statistique atteint 0,01				
*	Le niveau de signification statistique atteint 0,05				
(ns)	Le niveau de signification statistique n'atteint pas 0,05				
<sup>1</sup>	D pour une variable discrète ou binaire (les moyennes sont exprimées en pourcentage); C pour une variable continue				
<sup>2</sup>	Rapport de cotes pour les variables discrètes; pente pour les variables continues				

**Autres indicateurs de pauvreté.** L'amélioration des autres indicateurs de pauvreté des jeunes participants prestataires a été équivalente à celle de l'ensemble des participants sauf dans le cas des conditions de vie en comparaison avec le groupe témoin où les données identifient un effet net négatif pour les jeunes.

**En bref.** L'influence exercée par le Fonds de lutte sur le cheminement d'intégration est très similaire chez les jeunes et chez les autres groupes d'âges, tant pour les indicateurs d'intégration en emploi que de l'utilisation de l'assistance-emploi ou de l'assurance-emploi et enfin pour les indicateurs des caractéristiques des emplois. La chute des revenus après la participation a été davantage marquée pour les jeunes. Ces résultats sont généralement en accord avec les observations de l'étude de 2000.

### 4.3 **Participation complète**

Selon les données provenant des fichiers du Ministère, quelque 66 % des participants ont complété leur participation au Fonds de lutte, soit 65 % chez les participants prestataires et 66 % chez les participants non prestataires.<sup>1</sup> Les tableaux 4.6 et 4.7 contiennent les données détaillées des comparaisons, en adoptant le point de vue des participants ayant complété leur participation.

**Intégration en emploi.** Au-delà des effets positifs de la simple participation au Fonds de lutte, le fait de compléter la participation a accru les probabilités d'intégration durable en emploi pour les participants prestataires au cours de la période post-participation — tant dans la comparaison avec le groupe témoin que dans celle impliquant les participants non prestataires.

<sup>1</sup> Ces proportions sont inférieures à celles observées en 2000 où 81 % et 86 % respectivement avaient complété leur participation. Encore une fois, les conditions économiques favorables de 2000 et 2001 pourraient avoir contribué à cette situation — les participants étant peut-être à même de se trouver un emploi hors du programme avant la fin de leur participation.

**TABLEAU 4.6**  
**Résultats modélisés des effets de la participation complète (participants prestataires vs. prestataires non participants)**

Critère		Type <sup>1</sup>	Effet net de la participation sans terme interactif <sup>2</sup>		Effet résiduel de la participation incomplète <sup>2</sup>		Effet du terme interactif <sup>2</sup>	
<b>Intégration en emploi</b>								
iInteg	Intégration en emploi	D	4,90	***	4,97	***	0,98	(ns)
iIntegPI	Présence en emploi	D	2,59	***	2,50	***	1,06	(ns)
iDurable	Intégration durable en emploi	D	1,92	***	1,44	*	1,55	*
iEmplPI	% du temps en emploi et combiné	C	12,46	***	11,67	***	1,31	(ns)
iPrEmpl	En emploi au moment de l'entrevue	D	1,60	***	1,56	**	1,04	(ns)
<b>Utilisation de l'assistance-emploi</b>								
iAide	% du temps à l'assistance-emploi	C	-34,23	***	-26,16	***	-14,16	***
iAide20	Détaché de l'assistance-emploi	D	33,23	***	20,24	***	2,28	***
iAide80	Dépendant de l'assistance-emploi	D	0,20	***	0,30	***	0,52	***
iPrAide	Présence à l'assistance-emploi en juin-juillet 2002	D	0,22	***	0,35	***	0,47	***
<b>Utilisation de l'assurance-emploi</b>								
iAE	% du temps à l'assurance-emploi	C	12,78	***	1,59	(ns)	15,49	***
iPrAE	À l'assurance-emploi lors de l'entrevue	D	0,79	(ns)	0,30	(ns)	2,81	***
<b>Utilisation d'une mesure active</b>								
iPosDe	Utilisation d'une mesure après la participation	D	5,97	***	7,25	***	0,78	*
<b>Emploi obtenu</b>								
eDelai	Mois pour obtenir un emploi	C	0,34	(ns)	0,35	(ns)	-0,02	(ns)
eExper	Travail correspondant à l'expérience	D	1,55	**	1,54	*	1,01	(ns)
eCorresp	Travail correspondant aux souhaits	D	1,36	(ns)	1,18	(ns)	1,25	(ns)
eSubven	Travail subventionné	D	14,00	***	8,88	***	1,97	***
eHeures	Nombre d'heures travaillées	C	5,84	***	5,59	***	0,39	(ns)
ePartiel	Travail à temps partiel	D	0,32	***	0,35	***	0,85	(ns)
ePerma	Travail permanent	D	0,98	(ns)	1,43	(ns)	0,59	**
eSaison	Travail saisonnier	D	1,45	(ns)	0,62	(ns)	3,27	***
eTypique	Travail à temps plein et sans fin prévue	D	1,19	(ns)	1,47	*	0,73	(ns)
eAuto	Travail autonome	D	0,27	***	0,31	***	0,76	(ns)
eSalair	Salaire horaire	C	0,88	*	0,75	(ns)	0,21	(ns)
<b>Revenu personnel et familial</b>								
fRevenuF	Revenu familial de 10 000 \$ ou plus	D	2,35	***	1,70	***	1,67	***
fRevenuP	Revenu personnel de 10 000 \$ ou plus	D	20,13	***	16,06	***	1,45	**
fRevAvF	Aug. revenu fam. comp. avant la part.	C	0,19	***	0,17	***	0,03	(ns)
fRevAvP	Aug. revenu pers. comp. avant la part.	C	0,15	***	0,11	**	0,07	*
fRevDurF	Aug. revenu fam. comp. durant la part.	C	-0,15	***	-0,10	**	-0,09	**
fRevDurP	Aug. revenu pers. comp. durant la part.	C	-0,12	***	-0,06	(ns)	-0,09	**
<b>Autres indicateurs de pauvreté</b>								
qSat	Amélioration des conditions de vie	C	0,20	***	0,17	***	0,06	*
qMoy1	Moyens disponibles - nécessités	C	0,21	***	0,09	(ns)	0,20	***
qMoy2	Moyens disponibles - accessoire	C	0,15	***	0,08	(ns)	0,11	*
*** Le niveau de signification statistique atteint 0,001								
** Le niveau de signification statistique atteint 0,01								
* Le niveau de signification statistique atteint 0,05								
(ns) Le niveau de signification statistique n'atteint pas 0,05								
<sup>1</sup> D pour une variable discrète ou binaire (les moyennes sont exprimées en pourcentage); C pour une variable continue								
<sup>2</sup> Rapport de cotes pour les variables discrètes; pente pour les variables continues								

**TABLEAU 4.7**  
**Résultats modélisés des effets de la participation complète (participants prestataires vs. participants non prestataires)**

Critère		Type <sup>1</sup>	Effet net de la participation sans terme interactif <sup>2</sup>	Effet résiduel de la participation incomplète <sup>2</sup>	Effet du terme interactif <sup>2</sup>
<b>Intégration en emploi</b>					
iInteg	Intégration en emploi	D	0,91 (ns)	0,95 (ns)	0,94 (ns)
iIntegPI	Présence en emploi	D	0,59 ***	0,56 ***	1,09 (ns)
iDurable	Intégration durable en emploi	D	0,65 ***	0,51 ***	1,48 *
iEmplPI	% du temps en emploi et combiné	C	-7,18 ***	-7,97 ***	1,25 (ns)
iPrEmpl	En emploi au moment de l'entrevue	D	0,56 ***	0,56 ***	1,01 (ns)
<b>Utilisation de l'assistance-emploi</b>					
iAide	% du temps à l'assistance-emploi	C	22,58 ***	31,54 ***	-14,37 ***
iAide20	Détaché de l'assistance-emploi	D	0,17 ***	0,11 ***	2,26 ***
iAide80	Dépendant de l'assistance-emploi	D	7,38 ***	10,52 ***	0,55 ***
iPrAide	Présence à l'assistance-emploi en juin-juillet 2002	D	5,05 ***	7,81 ***	0,49 ***
<b>Utilisation de l'assurance-emploi</b>					
iAE	% du temps à l'assurance-emploi	C	1,25 (ns)	-7,71 *	15,35 ***
iPrAE	À l'assurance-emploi lors de l'entrevue	D	0,82 (ns)	0,39 ***	2,86 ***
<b>Utilisation d'une mesure active</b>					
iPosDe	Utilisation d'une mesure après la participation	D	1,48 ***	1,77 ***	0,75 *
<b>Emploi obtenu</b>					
eDelai	Mois pour obtenir un emploi	C	0,38 ***	0,40 **	-0,04 (ns)
eExper	Travail correspondant à l'expérience	D	0,83 (ns)	0,87 (ns)	0,94 (ns)
eCorresp	Travail correspondant aux souhaits	D	0,84 (ns)	0,76 (ns)	1,18 (ns)
eSubven	Travail subventionné	D	1,31 *	0,82 (ns)	2,01 ***
eHeures	Nombre d'heures travaillées	C	-1,35 **	-1,67 *	0,51 (ns)
ePartiel	Travail à temps partiel	D	1,22 (ns)	1,38 (ns)	0,82 (ns)
ePerma	Travail permanent	D	0,91 (ns)	1,30 (ns)	0,57 **
eSaison	Travail saisonnier	D	0,59 **	0,24 ***	3,45 ***
eTypique	Travail à temps plein et sans fin prévue	D	0,92 (ns)	1,10 (ns)	0,75 (ns)
eAuto	Travail autonome	D	0,87 (ns)	1,05 (ns)	0,74 (ns)
eSalair	Salaire horaire	C	-0,26 (ns)	-0,33 (ns)	0,11 (ns)
<b>Revenu personnel et familial</b>					
fRevenuF	Revenu familial de 10 000 \$ ou plus	D	0,41 ***	0,31 ***	1,56 ***
fRevenuP	Revenu personnel de 10 000 \$ ou plus	D	0,53 ***	0,42 ***	1,46 **
fRevAvF	Aug. revenu fam. comp. avant la part.	C	0,03 (ns)	0,01 (ns)	0,04 (ns)
fRevAvP	Aug. revenu pers. comp. avant la part.	C	0,00 (ns)	-0,05 (ns)	0,08 (ns)
fRevDurF	Aug. revenu fam. comp. durant la part.	C	0,01 (ns)	0,08 (ns)	-0,10 *
fRevDurP	Aug. revenu pers. comp. durant la part.	C	-0,05 (ns)	0,02 (ns)	-0,10 *
<b>Autres indicateurs de pauvreté</b>					
qSat	Amélioration des conditions de vie	C	0,00 (ns)	-0,03 (ns)	0,06 *
qMoy1	Moyens disponibles - nécessités	C	-0,26 ***	-0,37 ***	0,19 **
qMoy2	Moyens disponibles - accessoire	C	-0,10 **	-0,17 ***	0,11 *
***	Le niveau de signification statistique atteint 0,001				
**	Le niveau de signification statistique atteint 0,01				
*	Le niveau de signification statistique atteint 0,05				
(ns)	Le niveau de signification statistique n'atteint pas 0,05				
<sup>1</sup>	D pour une variable discrète ou binaire (les moyennes sont exprimées en pourcentage); C pour une variable continue				
<sup>2</sup>	Rapport de cotes pour les variables discrètes; pente pour les variables continues				

**Utilisation de l'assistance-emploi.** L'utilisation de l'assistance-emploi est significativement moindre chez les prestataires ayant complété la participation que chez les prestataires non participants : globalement, l'utilisation de l'assistance-emploi est diminuée de moitié par le fait de compléter la mesure. Cet effet positif est essentiellement le fait des prestataires participants puisque la comparaison de leurs résultats avec les prestataires non participants et avec les participants non prestataires donnent les mêmes résultats.

**Utilisation de l'assurance-emploi.** Les participants qui ont complété leur passage au Fonds ont utilisé plus souvent et plus longtemps l'assurance-emploi que les participants qui n'ont pas complété l'activité. Tout la portée de cet effet déjà documenté pour l'ensemble des participants au Fonds de lutte est due aux participants prestataires qui ont complété la mesure.

**Emploi obtenu.** Suite à leur participation au Fonds de lutte, les participants prestataires qui ont complété leur participation sont plus susceptibles d'avoir occupé un emploi subventionné, un emploi temporaire et un emploi saisonnier.

**Revenu personnel et familial.** Le fait de compléter la participation a eu des effets positifs sur les revenus personnels et familiaux des participants prestataires qui ont complété leur participation, au-delà des résultats obtenus par tous les participants prestataires. Par contre, l'effet de réduction des revenus personnels et familiaux chez les participants après la participation a été important chez les personnes qui ont complété la participation (particulièrement les participants prestataires) que chez celles qui ne l'ont pas complétée.

**Autres indicateurs de pauvreté.** Les participants prestataires qui ont complété leur participation ont profité d'un effet positif plus grand du Fonds sur leurs conditions de vie ainsi que les moyens qui leur étaient disponibles.

**En bref.** Un tiers des participants n'ont pas complété leur passage du Fonds de lutte contre la pauvreté au cours de 2000-2001. Le fait de compléter la participation entraîne d'importantes conséquences positives :

la probabilité d'intégration durable en emploi est plus grande; l'utilisation de l'assistance-emploi diminue; la probabilité d'avoir un revenu supérieur à 10 000 \$ s'accroît; les conditions de vie générales s'améliorent. Par contre, le fait de compléter la participation au Fonds de lutte augmente l'utilisation de l'assurance-emploi, augmente la probabilité d'obtenir un emploi subventionné, temporaire ou saisonnier par la suite et amplifie l'effet de réduction du revenu subséquent à la participation.

## 4.4 Volets du Fonds

---

Les activités du Fonds de lutte contre la pauvreté comptaient trois catégories de projets regroupant sept volets :

- **la création d'emplois** : « Le Fonds subventionne les organismes qui offrent des emplois ou des opportunités d'expérience de travail aux personnes économiquement démunies. »<sup>1</sup> Cette catégorie comprend les volets « création d'emplois », « économie sociale » et « projets nationaux ».
- **l'insertion en emploi** : « Les projets d'insertion en emploi visent à préparer les personnes à intégrer le marché du travail. Ils peuvent comporter des activités d'acquisition d'habiletés et d'attitudes, des activités de formation et une expérience de travail (stage de courte durée). » Cette catégorie regroupe les projets de « stages en entreprises » et d'« insertion en emploi ».
- **la formation** : « Les projets de formation visent l'acquisition de compétences facilitant l'intégration en emploi. »

S'ajoutent à cette liste les projets classés sous la rubrique « Autres projets ».

<sup>1</sup> <http://www.mess.gouv.qc.ca/francais/flcp/motproj.htm>, en date du 20 octobre 2002.



Les paragraphes suivants analysent l'impact spécifique de la participation à chacun de ces volets. Dans les modèles, des variables indiquant le volet de participation remplacent la variable générale de participation utilisée jusqu'ici. Comme la catégorie « autres » est un fourre-tout, nous ne commenterons pas les résultats qui lui sont associés. Les modèles multi-variés incluent un contrôle statistique du biais d'auto-sélection.

**Intégration en emploi.** Les stages en entreprise et les projets nationaux apparaissent plus efficaces pour favoriser l'intégration en emploi; les projets d'insertion en emploi et la formation sont moins efficaces à cet égard, bien qu'ils soient quand même associés à une meilleure insertion que l'absence de participation. Il est possible que la distance du marché du travail des participants aux projets d'insertion et de formation soit, en moyenne, plus grande que celle qui caractérise les participants des autres volets. Les participants prestataires et les participants non prestataires profitent également des projets de stages en entreprise, des projets nationaux et des projets d'économie sociale, en ce qui a trait à l'intégration en emploi; par contre, les projets de formation et de création d'emplois sont plus efficaces en regard de l'intégration en emploi pour les participants non prestataires que pour les participants prestataires.

**Utilisation de l'assistance-emploi.** Tous les volets ont dégagé des effets de réduction de l'utilisation de l'assistance-emploi. Par contre, les volets de création d'emplois, les projets nationaux et les projets d'économie sociale sont associés à des effets plus importants que les projets de formation et d'insertion en emploi — et, dans une mesure moindre, que les projets de stages en entreprises. Les volets de création d'emplois, les projets nationaux et les projets d'économie sociale sont associés à des effets plus grands de réduction de l'utilisation de l'assistance-emploi chez les participants prestataires que chez les participants non prestataires.

**Utilisation de l'assurance-emploi.** Les trois volets qui réduisent le plus l'utilisation de l'assistance-emploi (création d'emplois, projets nationaux et projets d'économie sociale) sont aussi ceux qui accroissent le plus l'utilisation de l'assurance-emploi.

**Utilisation d'une mesure active.** Il n'existe pas de distinction significative entre les volets du Fonds en ce qui a trait à l'utilisation d'une mesure active : les participants de tous les volets sont plus susceptibles d'utiliser une mesure active que les non-participants.

**Emploi obtenu.** Les effets des différents volets sur les emplois obtenus sont variés.

- la formation est moins associée au travail subventionné que les autres volets; les autres caractéristiques d'emploi sont similaires;
- la création d'emplois est davantage associée à des emplois correspondant à l'expérience et aux souhaits des participants, à des emplois subventionnés, temporaires ou saisonniers ainsi qu'à des salaires plus élevés;
- les stages en entreprises mènent davantage à des emplois subventionnés et moins au travail autonome;
- les projets nationaux mènent davantage à des emplois subventionnés, à temps plein et sans fin prévue ainsi qu'à des salaires plus élevés;
- les emplois obtenus suite à des projets d'insertion en emplois ne se différencient pas vraiment de la moyenne des emplois obtenus suite à des participations aux autres volets;
- les projets d'économie sociale sont associés à un délai plus long d'obtention d'un emploi ainsi qu'à une plus faible probabilité d'emploi subventionné ou à temps partiel.

**Revenu personnel et familial.** Les projets de création d'emplois, les projets de stages en entreprises et les projets nationaux ont engendré des effets plus importants que les autres volets sur les revenus personnels et familiaux durant la participation au Fonds de lutte. Après la participation, les personnes impliquées dans les projets de création d'emplois ont déclaré les diminutions de revenus les plus importantes, suivi des participants aux projets nationaux, puis des participants aux stages en entreprises. Les participants aux autres volets ne se différencient pas significativement du groupe témoin à ces égards.

**TABLEAU 4.8**  
**Résultats modélisés des effets des volets du Fonds**  
**(participants prestataires vs. prestataires non participants)**

Critère	Type <sup>1</sup>	Formation <sup>2</sup>	Création d'emplois <sup>2</sup>	Stages en entreprise <sup>2</sup>	Projets nationaux <sup>2</sup>	Insertion en emploi <sup>2</sup>	Économie sociale <sup>2</sup>	Autres <sup>2</sup>	
<b>Intégration en emploi</b>									
iInteg	Intégration en emploi	D	4,62 ***	4,13 ***	7,21 ***	6,07 ***	4,80 ***	8,71 ***	4,65 ***
iIntegPI	Présence en emploi	D	2,36 ***	2,20 ***	4,38 ***	4,67 ***	2,30 ***	3,94 ***	2,51 ***
iDurable	Intégration durable en emploi	D	1,60 (ns)	1,64 **	3,56 ***	3,86 ***	1,59 (ns)	1,75 (ns)	1,84 *
iEmplPI	% du temps en emploi et combiné	C	12,45 ***	7,11 ***	22,15 ***	30,71 ***	8,92 ***	19,90 ***	12,66 ***
iPrEmpl	En emploi au moment de l'entrevue	D	1,49 (ns)	1,21 (ns)	2,81 ***	2,61 ***	1,38 (ns)	2,32 **	2,21 ***
<b>Utilisation de l'assistance-emploi</b>									
iAide	% du temps à l'assistance-emploi	C	-17,40 ***	-47,78 ***	-34,77 ***	-48,95 ***	-24,53 ***	-43,91 ***	-18,54 ***
iAide20	Détaché de l'assistance-emploi	D	2,06 ***	10,10 ***	5,32 ***	8,53 ***	3,23 ***	6,26 ***	1,66 *
iAide80	Dépendant de l'assistance-emploi	D	0,48 ***	0,09 ***	0,17 ***	0,08 ***	0,38 ***	0,14 ***	0,37 ***
iPrAide	Présence à l'assistance-emploi en juin-juillet 2002	D	0,42 ***	0,13 ***	0,29 ***	0,08 ***	0,36 ***	0,19 ***	0,34 ***
<b>Utilisation de l'assurance-emploi</b>									
iAE	% du temps à l'assurance-emploi	C	4,17 *	38,99 ***	8,36 **	20,10 ***	11,07 ***	19,29 ***	7,87 ***
iPrAE	À l'assurance-emploi lors de l'entrevue	D	0,13 (ns)	1,75 (ns)	0,86 (ns)	1,61 (ns)	0,86 (ns)	1,04 (ns)	0,65 (ns)
<b>Utilisation d'une mesure active</b>									
iPosDe	Utilisation d'une mesure après la participation	D	7,78 ***	5,82 ***	6,84 ***	6,19 ***	6,63 ***	2,52 *	6,11 ***
<b>Emploi obtenu</b>									
eDelai	Mois pour obtenir un emploi	C	0,20 (ns)	0,35 (ns)	-0,18 (ns)	0,17 (ns)	0,15 (ns)	1,28 **	0,67 *
eExper	Travail correspondant à l'expérience	D	1,27 (ns)	1,82 **	1,49 (ns)	1,51 (ns)	1,28 (ns)	1,68 (ns)	1,54 (ns)
eCorresp	Travail correspondant aux souhaits	D	1,02 (ns)	1,92 **	0,93 (ns)	1,08 (ns)	0,99 (ns)	2,05 (ns)	1,59 (ns)
eSubven	Travail subventionné	D	8,20 ***	19,09 ***	18,45 ***	16,01 ***	13,84 ***	9,86 ***	5,34 **
eHeures	Nombre d'heures travaillées	C	5,01 ***	6,92 ***	5,03 **	6,56 ***	5,33 ***	6,57 ***	3,46 *
ePartiel	Travail à temps partiel	D	0,42 **	0,24 ***	0,30 ***	0,24 ***	0,34 ***	0,31 **	0,50 *
ePerma	Travail permanent	D	0,58 (ns)	0,28 ***	0,64 (ns)	0,64 (ns)	0,62 (ns)	0,68 (ns)	0,39 **
eSaison	Travail saisonnier	D	0,98 (ns)	2,17 *	0,72 (ns)	1,07 (ns)	0,86 (ns)	1,02 (ns)	1,30 (ns)
eTypique	Travail à temps plein et sans fin prévue	D	1,20 (ns)	0,89 (ns)	1,53 (ns)	2,11 **	1,26 (ns)	1,40 (ns)	1,19 (ns)
eAuto	Travail autonome	D	0,49 (ns)	0,21 ***	0,21 *	0,48 (ns)	0,32 *	0,26 (ns)	0,00 (ns)
eSalair	Salaire horaire	C	0,39 (ns)	1,17 **	0,33 (ns)	1,38 *	-0,30 (ns)	0,92 (ns)	2,72 ***
<b>Revenu personnel et familial</b>									
rRevenuF	Revenu familial de 10 000 \$ ou plus	D	1,45 (ns)	3,61 ***	2,05 *	4,59 ***	1,28 (ns)	2,92 ***	1,96 **
rRevenuP	Revenu personnel de 10 000 \$ ou plus	D	17,53 ***	34,37 ***	25,65 ***	53,50 ***	19,05 ***	26,14 ***	21,35 ***
rRevAvF	Aug. revenu fam. comp. avant la part.	C	0,18 ***	0,22 ***	0,32 ***	0,28 ***	0,13 **	0,12 (ns)	0,18 ***
rRevAvP	Aug. revenu pers. comp. avant la part.	C	0,09 (ns)	0,16 ***	0,26 ***	0,34 ***	0,08 (ns)	0,06 (ns)	0,19 ***
rRevDurF	Aug. revenu fam. comp. durant la part.	C	0,03 (ns)	-0,30 ***	-0,15 *	-0,16 *	-0,08 (ns)	-0,10 (ns)	0,08 (ns)
rRevDurP	Aug. revenu pers. comp. durant la part.	C	0,10 *	-0,28 ***	0,02 (ns)	-0,14 *	0,00 (ns)	-0,07 (ns)	0,11 *
<b>Autres indicateurs de pauvreté</b>									
qSat	Amélioration des conditions de vie	C	0,16 ***	0,22 ***	0,24 ***	0,22 ***	0,19 ***	0,17 **	0,21 ***
qMoy1	Moyens disponibles - nécessités	C	0,01 (ns)	0,36 ***	0,14 (ns)	0,53 ***	0,01 (ns)	0,38 **	0,10 (ns)
qMoy2	Moyens disponibles - accessoire	C	0,10 (ns)	0,16 ***	0,20 *	0,34 ***	0,07 (ns)	0,20 *	0,16 *

\*\*\* Le niveau de signification statistique atteint 0,001  
 \*\* Le niveau de signification statistique atteint 0,01  
 \* Le niveau de signification statistique atteint 0,05  
 (ns) Le niveau de signification statistique n'atteint pas 0,05  
 1 D pour une variable discrète ou binaire (les moyennes sont exprimées en pourcentage); C pour une variable continue  
 2 Rapport de cotes pour les variables discrètes; pente pour les variables continues

**TABLEAU 4.9**  
**Résultats modélisés des effets des volets du Fonds**  
**(participants prestataires vs. participants non prestataires)**

Critère	Type <sup>1</sup>	Formation <sup>2</sup>	Création d'emplois <sup>2</sup>	Stages en entreprise <sup>2</sup>	Projets nationaux <sup>2</sup>	Insertion en emploi <sup>2</sup>	Économie sociale <sup>2</sup>	Autres <sup>2</sup>	
<b>Intégration en emploi</b>									
iInteg	Intégration en emploi	D	0,81 (ns)	0,77 *	1,23 (ns)	1,39 (ns)	0,87 (ns)	1,45 (ns)	0,78 (ns)
iIntegPI	Présence en emploi	D	0,52 ***	0,53 ***	1,04 (ns)	1,15 (ns)	0,55 ***	0,76 (ns)	0,44 ***
iDurable	Intégration durable en emploi	D	0,52 *	0,56 ***	1,27 (ns)	1,36 (ns)	0,52 **	0,67 (ns)	0,57 **
iEmplPI	% du temps en emploi et combiné	C	-7,70 *	-11,81 ***	1,36 (ns)	9,60 *	-10,01 ***	-0,73 (ns)	-12,42 ***
iPrEmpl	En emploi au moment de l'entrevue	D	0,51 ***	0,44 ***	0,82 (ns)	1,10 (ns)	0,49 ***	0,72 (ns)	0,61 *
<b>Utilisation de l'assistance-emploi</b>									
iAide	% du temps à l'assistance-emploi	C	41,55 ***	10,79 ***	24,13 ***	9,17 **	35,50 ***	15,39 ***	42,01 ***
iAide20	Détaché de l'assistance-emploi	D	0,02 ***	0,09 ***	0,05 ***	0,10 ***	0,03 ***	0,07 ***	0,02 ***
iAide80	Dépendant de l'assistance-emploi	D	18,61 ***	4,08 ***	6,40 ***	2,62 **	14,15 ***	4,69 ***	15,89 ***
iPrAide	Présence à l'assistance-emploi en juin-juillet 2002	D	10,82 ***	2,97 ***	6,70 ***	1,70 (ns)	9,11 ***	4,67 ***	9,04 ***
<b>Utilisation de l'assurance-emploi</b>									
iAE	% du temps à l'assurance-emploi	C	-24,04 ***	6,93 ***	-20,35 ***	-7,64 *	-19,77 ***	-11,00 **	-15,04 ***
iPrAE	À l'assurance-emploi lors de l'entrevue	D	0,08 *	1,26 (ns)	0,58 (ns)	1,24 (ns)	0,74 (ns)	0,75 (ns)	0,47 *
<b>Utilisation d'une mesure active</b>									
iPosDe	Utilisation d'une mesure après la participation	D	2,18 ***	1,40 **	1,53 (ns)	1,46 (ns)	1,70 ***	0,72 (ns)	1,27 (ns)
<b>Emploi obtenu</b>									
eDelai	Mois pour obtenir un emploi	C	0,22 (ns)	0,36 *	-0,12 (ns)	0,26 (ns)	0,19 (ns)	1,28 ***	0,97 ***
eExper	Travail correspondant à l'expérience	D	0,70 (ns)	1,00 (ns)	0,83 (ns)	0,82 (ns)	0,69 (ns)	0,95 (ns)	0,70 (ns)
eCorresp	Travail correspondant aux souhaits	D	0,53 *	1,20 (ns)	0,66 (ns)	0,71 (ns)	0,59 *	1,39 (ns)	0,93 (ns)
eSubven	Travail subventionné	D	0,81 (ns)	1,78 ***	1,57 (ns)	1,69 *	1,27 (ns)	0,84 (ns)	0,54 (ns)
eHeures	Nombre d'heures travaillées	C	-2,23 *	-0,63 (ns)	-1,96 (ns)	-0,04 (ns)	-2,43 *	-0,93 (ns)	-2,44 *
ePartiel	Travail à temps partiel	D	1,82 *	0,96 (ns)	1,54 (ns)	0,71 (ns)	1,54 (ns)	1,14 (ns)	1,39 (ns)
ePerma	Travail permanent	D	1,15 (ns)	0,65 **	1,31 (ns)	1,34 (ns)	1,26 (ns)	1,50 (ns)	0,64 (ns)
eSaison	Travail saisonnier	D	0,46 (ns)	0,83 (ns)	0,37 (ns)	0,56 (ns)	0,30 **	0,38 (ns)	0,70 (ns)
eTypique	Travail à temps plein et sans fin prévue	D	0,86 (ns)	0,73 *	0,97 (ns)	1,63 (ns)	0,94 (ns)	1,25 (ns)	0,74 (ns)
eAuto	Travail autonome	D	1,63 (ns)	0,67 (ns)	0,54 (ns)	1,58 (ns)	1,21 (ns)	0,78 (ns)	0,00 (ns)
eSalair	Salaires horaires	C	-0,75 (ns)	-0,08 (ns)	-0,74 (ns)	0,08 (ns)	-1,37 **	-0,19 (ns)	1,46 *
<b>Revenu personnel et familial</b>									
fRevenuF	Revenu familial de 10 000 \$ ou plus	D	0,28 ***	0,64 **	0,40 ***	0,97 (ns)	0,25 ***	0,43 **	0,35 ***
fRevenuP	Revenu personnel de 10 000 \$ ou plus	D	0,40 ***	0,59 ***	0,59 *	1,13 (ns)	0,38 ***	0,48 **	0,50 **
fRevAvF	Aug. revenu fam. comp. avant la part.	C	0,00 (ns)	0,05 (ns)	0,13 (ns)	0,09 (ns)	-0,02 (ns)	-0,05 (ns)	0,01 (ns)
fRevAvP	Aug. revenu pers. comp. avant la part.	C	-0,09 (ns)	0,02 (ns)	0,07 (ns)	0,18 *	-0,06 (ns)	-0,11 (ns)	0,03 (ns)
fRevDurF	Aug. revenu fam. comp. durant la part.	C	0,23 ***	-0,14 **	0,04 (ns)	-0,03 (ns)	0,13 *	0,06 (ns)	0,18 **
fRevDurP	Aug. revenu pers. comp. durant la part.	C	0,18 **	-0,22 ***	0,08 (ns)	-0,08 (ns)	0,09 (ns)	-0,03 (ns)	0,12 (ns)
<b>Autres indicateurs de pauvreté</b>									
qSat	Amélioration des conditions de vie	C	-0,05 (ns)	0,03 (ns)	0,02 (ns)	0,02 (ns)	-0,01 (ns)	-0,05 (ns)	-0,01 (ns)
qMoy1	Moyens disponibles - nécessités	C	-0,48 ***	-0,12 (ns)	-0,37 **	0,04 (ns)	-0,43 ***	-0,14 (ns)	-0,41 ***
qMoy2	Moyens disponibles - accessoire	C	-0,20 **	-0,10 *	-0,09 (ns)	0,06 (ns)	-0,20 ***	-0,07 (ns)	-0,09 (ns)
***	Le niveau de signification statistique atteint 0,001								
**	Le niveau de signification statistique atteint 0,01								
*	Le niveau de signification statistique atteint 0,05								
(ns)	Le niveau de signification statistique n'atteint pas 0,05								
1	D pour une variable discrète ou binaire (les moyennes sont exprimées en pourcentage); C pour une variable continue								
2	Rapport de cotes pour les variables discrètes; pente pour les variables continues								

**Autres indicateurs de pauvreté.** Les autres indicateurs de pauvreté suggèrent que les participants aux projets de création d'emplois, aux projets nationaux et aux projets d'économie sociale ont ressenti des effets plus positifs que les autres groupes sur leurs conditions de vie et les moyens disponibles pour les nécessités et l'accessoire.

**En bref.** En somme, tous les volets du Fonds de lutte produisent des effets nets positifs par rapport à l'absence de participation.

- Les stages en entreprises ont des effets positifs plus marqués sur l'insertion en emploi et les revenus personnels et familiaux.
- Les projets nationaux se démarquent positivement sur le plan de l'intégration en emploi, la réduction de l'utilisation de l'assistance-emploi, l'accroissement de l'utilisation de l'assurance-emploi, l'accroissement des revenus personnels et familiaux ainsi que les autres indicateurs de pauvreté.
- Les projets de création d'emploi engendrent les mêmes impacts additionnels que les projets nationaux, à l'exception de ceux associés à l'intégration en emploi.
- Les projets d'économie sociale ont des effets plus significatifs sur la réduction de l'utilisation de l'assistance-emploi, l'augmentation de l'utilisation de l'assurance-emploi et l'amélioration des conditions de vie et des moyens personnels.
- Les projets de création d'emplois, les stages en entreprise et les projets nationaux ont des effets positifs immédiats plus importants que les autres volets sur les revenus personnels et familiaux, mais ils sont associés à des chutes plus importantes de revenus après la participation.

**TABLEAU 4.10**  
**Sommaire des effets spécifiques des volets du Fonds**

+ indique un résultat favorable	Formation	Création d'emplois	Stages en entreprises	Projets nationaux	Insertion	Économie sociale
Intégration en emploi	-		+	+	-	
Assistance-emploi		+		+		+
Assurance-emploi		-		-		-
Mesure active						
Emploi obtenu						
Revenus		+ → -	+ → -	+ → -		
Autres mesures		+		+		+

# Chapitre 5

## **SOMMAIRE ET CONCLUSIONS**

---

Ce rapport présente les résultats de l'évaluation empirique des effets individuels de la participation du Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail. Il se concentre sur l'identification et la mesure des impacts de la participation à ce programme en ce qui concerne l'insertion en emploi, l'utilisation de l'assistance-emploi et de l'assurance-emploi les caractéristiques de l'emploi obtenu notamment en termes de qualité, les revenus ainsi que les conditions de vie et les moyens disponibles. Il est fondé sur l'analyse multi-variée de données issues d'entrevues auprès de prestataires de l'assistance-emploi, certains participant au programme, d'autres pas, d'entrevues auprès de participants au programme qui n'étaient pas prestataires au moment de leur participation et des dossiers administratifs. L'analyse se caractérise par l'utilisation de facteurs de correction du biais d'auto-sélection au programme selon la tradition de Heckman.

Entre le 14 juin et le 17 juillet 2002, 3 910 personnes ont complété une entrevue téléphonique visant à mesurer les effets de la participation au Fonds de lutte contre la pauvreté. Des 3 910 personnes incluses dans

cette étude, 1 329 étaient des participants au Fonds de lutte qui avaient été prestataires de l'assistance-emploi au cours du mois précédant leur participation; 1 271 étaient des participants qui n'avaient pas été prestataires au cours de la même période et 1 310 étaient des prestataires de l'assistance-emploi qui n'avaient pas participé au Fonds de lutte. Une pondération tenant compte des effets éventuels de la non-réponse au sondage et de la présence ou non de contraintes à l'emploi a été effectuée pour obtenir des données comparables entre prestataires participants et non participants. Les taux de réponse aux sondages téléphoniques ont atteint les normes rigoureuses du Ministère, soit 50 % de l'échantillon de départ malgré une proportion importante de numéros de téléphone non valides. Si on excluait ces derniers, le taux de réponse serait de 65 %.

L'analyse traite des sujets suivants : les résultats nets sur l'emploi et la pauvreté de la participation pour les prestataires de l'assistance-emploi, les résultats obtenus en emploi par les participants non prestataires de l'assistance-emploi et les indicateurs de pauvreté les caractérisant, les résultats en emploi spécifiques aux sous-groupes ciblés (les femmes, les jeunes, les participants qui n'ont pas complété leur programme et les participants selon les différents volets du Fonds) et les indicateurs de pauvreté qui les concernent. Le tableau 5.1 et 5.2 fournissent les indicateurs clés de rendement bruts et nets.

**Résultats bruts et nets sur l'emploi et la pauvreté pour les prestataires de l'assistance-emploi.** La participation au Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail a eu des impacts nets importants auprès des prestataires de l'assistance-emploi. Ces mesures d'impacts nets proviennent de comparaisons avec la situation d'un groupe témoin et comprennent des ajustements qui tiennent compte des différences de composition des deux groupes.



**TABLEAU 5.1**  
**Indicateurs clés de rendement bruts par rapport à l'emploi et à la pauvreté**

Critère		Participants prestataires <sup>1</sup>	Participants non prestataires <sup>2</sup>	Total des participants
Intégration en emploi	Intégration en emploi	43 %	53 %	48 %
	Présence en emploi	56 %	75 %	65 %
	Intégration durable en emploi	33 %	53 %	43 %
	% du temps en emploi et combiné	34 %	51 %	43 %
	En emploi au moment du sondage	38 %	58 %	48 %
Utilisation de l'assistance-emploi	% du temps à l'assistance-emploi	38 %	6 %	22 %
	Détaché de l'assistance-emploi	53 %	91 %	72 %
	Dépendant de l'assistance-emploi	31 %	3 %	17 %
	Présence à l'assistance-emploi en juin-juillet 2002	38 %	7 %	23 %
Utilisation de l'assurance-emploi	% du temps à l'assurance-emploi	22 %	28 %	25 %
	À l'assurance-emploi lors de l'entrevue	16 %	17 %	17 %
Utilisation d'une mesure après la participation		49 %	34 %	42 %
Emploi obtenu après la participation	Mois pour obtenir un emploi	1,3	0,8	1,0
	Travail correspondant à l'expérience	65 %	70 %	68 %
	Travail correspondant aux souhaits	69 %	74 %	72 %
	Travail subventionné	26 %	19 %	22 %
	Nombre d'heures travaillées	34,0	35,2	34,7
	Travail à temps partiel	19 %	17 %	18 %
	Travail permanent	70 %	70 %	70 %
	Travail saisonnier	11 %	14 %	13 %
	Travail à temps plein et sans fin prévue	57 %	58 %	57 %
	Travail autonome	5 %	6 %	6 %
Revenu personnel et familial	Salaire horaire	10,7	11,8	11,4
	Revenu familial de 10 000 \$ ou plus	57 %	80 %	68 %
	Revenu personnel de 10 000 \$ ou plus	45 %	65 %	55 %
	Aug. <sup>3</sup> du revenu familial comparativement à avant la participation	0,3	0,3	0,3
	Aug. <sup>3</sup> du revenu personnel comparativement à avant la participation	0,3	0,3	0,3
	Aug. <sup>3</sup> du revenu familial comparativement à durant la participation	0,0	0,1	0,0
Autres indicateurs de pauvreté	Aug. <sup>3</sup> du revenu personnel comparativement à durant la participation	0,0	0,1	0,0
	Amélioration des conditions de vie (échelle de -1 à 1)	0,3	0,3	0,3
	Moyens disponibles - nécessités (échelle de -3 à 3)	1,3	1,8	1,5
	Moyens disponibles - accessoire (échelle de -3 à 3)	0,9	1,3	1,1

\*\*\* Le niveau de signification statistique atteint 0,001

\*\* Le niveau de signification statistique atteint 0,01

\* Le niveau de signification statistique atteint 0,05

(ns) Le niveau de signification statistique n'atteint pas 0,05

<sup>1</sup> Personnes ayant reçu des prestations d'assistance-emploi au cours du mois précédant la participation au Fonds de lutte

<sup>2</sup> Personnes ayant participé au Fonds de lutte et n'ayant pas reçu de prestations d'assistance-emploi au cours du mois précédant la participation, incluant des prestataires de l'assurance-emploi et des personnes sans soutien public du revenu.

<sup>3</sup> Échelle de -1 (baisse de revenu) à 1 (augmentation du revenu)

**TABLEAU 5.2**  
**Indicateurs clés de rendement nets et modélisés par rapport à l'emploi et à la pauvreté**

Critère		Participants prestataires <sup>1</sup>	Prestataires non participants <sup>2</sup> (résultats nets)	Participants non prestataires <sup>3</sup> (résultats modélisés)
Intégration en emploi	Intégration en emploi	43 %	13 % ***	45 % (ns)
	Présence en emploi	56 %	33 % ***	68 % ***
	Intégration durable en emploi	33 %	20 % ***	43 % ***
	% du temps en emploi et combiné	34 %	22 % ***	41 % ***
	En emploi au moment du sondage	38 %	28 % ***	52 % ***
Utilisation de l'assistance-emploi	% du temps à l'assistance-emploi	38 %	72 % ***	15 % ***
	Détaché de l'assistance-emploi	53 %	3 % ***	87 % ***
	Dépendant de l'assistance-emploi	31 %	69 % ***	6 % ***
	Présence à l'assistance-emploi en juin-juillet 2002	38 %	74 % ***	11 % ***
Utilisation de l'assurance-emploi	% du temps à l'assurance-emploi	22 %	9 % ***	21 % (ns)
	À l'assurance-emploi lors de l'entrevue	16 %	19 % (ns)	19 % (ns)
Utilisation d'une mesure après la participation		49 %	14 % ***	39 % ***
Emploi obtenu après la participation	Mois pour obtenir un emploi	1,3	1,0 (ns)	0,9 ***
	Travail correspondant à l'expérience	65 %	55 % **	69 % (ns)
	Travail correspondant aux souhaits	69 %	62 % (ns)	73 % (ns)
	Travail subventionné	26 %	2 % ***	21 % *
	Nombre d'heures travaillées	34,0	28,2 ***	35,4 **
	Travail à temps partiel	19 %	42 % ***	16 % (ns)
	Travail permanent	70 %	70 % (ns)	72 % (ns)
	Travail saisonnier	11 %	8 % (ns)	17 % **
	Travail à temps plein et sans fin prévue	57 %	53 % (ns)	59 % (ns)
	Travail autonome	5 %	16 % ***	6 % (ns)
Salaire horaire		10,73	9,85 *	10,99 (ns)
Revenu personnel et familial	Revenu familial de 10 000 \$ ou plus	57 %	36 % ***	76 % ***
	Revenu personnel de 10 000 \$ ou plus	45 %	4 % ***	61 % ***
	Aug. <sup>4</sup> du revenu familial comparativement à avant la participation	0,3	0,1 ***	0,3 (ns)
	Aug. <sup>4</sup> du revenu personnel comparativement à avant la participation	0,3	0,2 ***	0,3 (ns)
	Aug. <sup>4</sup> du revenu familial comparativement à durant la participation	0,0	-0,2 ***	0,0 (ns)
	Aug. <sup>4</sup> du revenu personnel comparativement à durant la participation	0,0	-0,1 ***	0,1 (ns)
Autres indicateurs de pauvreté	Amélioration des conditions de vie (échelle de -1 à 1)	0,3	0,1 ***	0,3 (ns)
	Moyens disponibles - nécessités (échelle de -3 à 3)	1,3	1,1 ***	1,6 ***
	Moyens disponibles - accessoire (échelle de -3 à 3)	1,0	0,9 ***	1,1 **

\*\*\* Le niveau de signification statistique atteint 0,001

\*\* Le niveau de signification statistique atteint 0,01

\* Le niveau de signification statistique atteint 0,05

(ns) Le niveau de signification statistique n'atteint pas 0,05

<sup>1</sup> Personnes ayant reçu des prestations d'assistance-emploi au cours du mois précédant la participation au Fonds de lutte

<sup>2</sup> Prestataires présents à l'assistance-emploi au moment du début de la participation du groupe des participants prestataires et non impliqués dans les activités du Fonds.

<sup>3</sup> Personnes ayant participé au Fonds de lutte et n'ayant pas reçu de prestations d'assistance-emploi au cours du mois précédant la participation, incluant des prestataires de l'assurance-emploi et des personnes sans soutien public du revenu.

<sup>4</sup> Échelle de -1 (baisse de revenu) à 1 (augmentation du revenu)

- 56 % des prestataires participants au Fonds de lutte ont été présents en emploi après leur participation, ce qui représente une différence nette de 23 points de pourcentage avec le groupe témoin. En terme d'intégration à un nouvel emploi, la proportion est de 43 % et l'effet net est de 30 points de pourcentage. L'intégration durable en emploi est atteinte pour un tiers des participants prestataires, selon la définition retenue et pour plus de la moitié des prestataires en emploi. On obtient donc des effets nets positifs sur tous les indicateurs d'emploi.
- Le taux brut d'intégration en emploi de 43 % est inférieur à celui observé en 2000 (59 %). Ceci pourrait s'expliquer par la plus courte durée post-participation dans cette étude ou par la conjoncture économique favorable des années 2000 et 2001 qui a permis aux prestataires les plus employables de trouver de l'emploi. L'effet net de 30 points de pourcentage est supérieur à celui observé dans l'étude de 2000 (25 points). La performance du Fonds s'est donc améliorée.
- La participation au Fonds de lutte a réduit de moitié l'utilisation de l'assistance-emploi par les participants prestataires au cours des treize mois qui ont suivi (38 % du temps plutôt que 72 %). La dépendance face à l'assistance-emploi (soit le fait d'être inscrit au programme 80 % du temps écoulé) est plus de deux fois moins élevée (31 % plutôt que 69 %).
- Les participants prestataires ont enregistré des périodes de revenus d'assurance-emploi deux fois plus longues que le groupe témoin (22 % du temps écoulé par rapport à 9 %), probablement grâce aux semaines assurables qu'ils ont accumulées au cours de leur période au Fonds de lutte contre la pauvreté. Treize mois après la fin de la participation, les participants étaient également susceptibles que les non-participants de recevoir des prestations d'assurance-emploi.
- Les participants prestataires ont été plus nombreux à utiliser les mesures actives après la participation au Fonds de lutte (49 % vs. 14 %).

- Chez ceux qui ont occupé un emploi après la participation, la participation au Fonds de lutte n'a pas d'impact sur le délai d'obtention d'un emploi, l'obtention d'un emploi « typique », l'ajustement entre l'emploi et les attentes des individus. Elle est associée à une meilleure correspondance entre le travail et l'expérience professionnelle, à davantage d'heures de travail par semaine (5,8 heures ou 19 %) et à une probabilité moitié moindre de travailler à temps partiel (23 points de pourcentage). Par contre, les participants sont beaucoup plus susceptibles d'avoir obtenu un emploi subventionné (26 % vs. 2 %) mais trois fois moins susceptibles d'agir comme travailleurs autonomes. La participation au Fonds de lutte est associée à un accroissement du salaire horaire de 0,88 \$. Le Fonds produit donc des effets positifs sur le salaire, le nombre d'heures et le travail à temps plein, qui sont des indicateurs de qualité des emplois.
- Les participants prestataires ont vécu une croissance significative du revenu familial et du revenu personnel qui intervient au moment de la participation; par contre, cette croissance du revenu ne perdure pas par la suite. Un an après la fin de la participation au Fonds de lutte, les participants prestataires déclarent des revenus familiaux et personnels supérieurs à 10 000 \$ plus souvent que les non participants comparables. Il faut interpréter avec plus de réserve les résultats sur les revenus familiaux en raison des limites des modèles.
- La participation au Fonds de lutte est associée à une amélioration des conditions de vie générales ainsi qu'à une meilleure disponibilité de moyens pour faire face aux nécessités et à l'accessoire.

De façon générale, les résultats observés dans le cadre de la présente étude sont donc d'une ampleur équivalente à ceux obtenus lors de l'étude de 2000.

**Résultats obtenus par les participants non prestataires de l'assistance-emploi.** Les participants non prestataires ont obtenu des résultats généralement meilleurs que les participants prestataires pour la plupart des aspects analysés. Lors de l'étude de 2000, au contraire, les effets étaient généralement les mêmes pour les participants prestataires et

les participants non prestataires. Il est possible qu'en moyenne les prestataires de 2000-2001 aient été plus éloignés du marché du travail que ceux de 1997-1999 grâce à des conditions économiques favorables qui n'auraient pas eu un effet similaire sur les participants non prestataires — ceux-ci n'auraient pas changé quant à leur éloignement du marché du travail.

- Globalement, les participants non prestataires se sont mieux intégrés en emploi que les participants prestataires. Les effets positifs du Fonds de lutte sont de 15 % à 30 % plus élevés chez les premiers que chez les seconds. Par exemple, 43% des participants non prestataires ont intégrés durablement en emploi suite à leur participation en comparaison de 33 % chez les participants prestataires.
- Les participants non prestataires ont reçu des prestations d'assistance-emploi deux fois moins longtemps que les participants prestataires après leur participation; ils sont cinq fois moins souvent dépendants de l'assistance-emploi. On se rappellera que la participation au Fonds de lutte est néanmoins associée à une réduction significative du recours à l'assistance-emploi chez les participants prestataires.
- Les participants prestataires et non prestataires ont fait la même utilisation du programme d'assurance-emploi suite à leur participation au Fonds de lutte.
- Les participants prestataires sont plus susceptibles d'avoir fait appel à une mesure active au cours de la période suivant la participation du Fonds de lutte (par une marge de 10 points de pourcentage).
- L'avantage obtenu par les participants non prestataires, en comparaison avec les participants prestataires, sur le plan des caractéristiques d'emploi est très léger : délai d'obtention un peu plus court, un peu moins souvent subventionné, comptant légèrement plus d'heures.
- Les participants non prestataires et les participants prestataires ont vécu des augmentations de revenus personnels et familiaux du même

ordre et ont vécu la même baisse de revenus suite à la participation. Les premiers sont plus nombreux à compter sur un revenu personnel ou familial supérieur à 10 000 \$.

- Les effets positifs du Fonds de lutte sur la qualité de vie des participants ont été ressentis également par les prestataires et par les non-prestataires. L'amélioration des moyens permettant de faire face aux nécessités et la vie et aux besoins accessoires a cependant été plus importante pour les participants non prestataires que pour les participants prestataires.

**Résultats spécifiques aux sous-groupes ciblés.** Cette section présente les conclusions de l'analyse des résultats de la participation au Fonds de lutte pour les femmes, pour les jeunes, pour les participants ayant complété leur participation et selon les volets de participation.

- Là où des différences existent et au-delà des résultats déjà documentés de la participation en général, les résultats de la participation au Fonds de lutte sont plus positifs pour les femmes en général et pour les femmes prestataires en particulier. Par rapport au groupe témoin, les participantes prestataires s'intègrent mieux en emploi; elles utilisent l'assurance-emploi moins longtemps; leur revenu personnel s'accroît davantage et leurs conditions de vie s'améliorent davantage. Le Fonds a peu d'effet sur l'emploi obtenu suite à la participation. Ces résultats sont généralement conformes aux observations de l'étude de 2000.
- L'influence exercée par le Fonds de lutte sur le cheminement d'intégration est très similaire chez les jeunes et chez les autres groupes d'âges, tant pour les indicateurs d'intégration en emploi que de l'utilisation de l'assistance-emploi ou de l'assurance-emploi et enfin pour les indicateurs des caractéristiques des emplois. La chute des revenus après la participation a été davantage marquée pour les jeunes. Ces résultats sont généralement en accord avec les observations de l'étude de 2000.

- Un tiers des participants n'ont pas complété leur passage du Fonds de lutte contre la pauvreté au cours de 2000-2001 (comparativement à 18 % en 1997-1999). Le fait de compléter la participation entraîne d'importantes conséquences positives : la probabilité d'intégration durable en emploi est plus grande; l'utilisation de l'assistance-emploi diminue; la probabilité d'avoir un revenu supérieur à 10 000 \$ s'accroît; les conditions de vie générales s'améliorent. Par contre, le fait de compléter la participation au Fonds de lutte augmente l'utilisation de l'assurance-emploi, augmente la probabilité d'obtenir un emploi subventionné, temporaire ou saisonnier par la suite et amplifie l'effet de réduction du revenu subséquent à la participation.
- Tous les volets du Fonds de lutte produisent des effets nets positifs par rapport à l'absence de participation.
  - Les stages en entreprises ont des effets positifs plus marqués sur l'insertion en emploi et les revenus personnels et familiaux.
  - Les projets nationaux se démarquent positivement sur le plan de l'intégration en emploi, la réduction de l'utilisation de l'assistance-emploi, l'accroissement de l'utilisation de l'assurance-emploi, l'accroissement des revenus personnels et familiaux ainsi que les autres indicateurs de pauvreté.
  - Les projets de création d'emploi engendrent les mêmes impacts additionnels que les projets nationaux, à l'exception de ceux associés à l'intégration en emploi.
  - Les projets d'économie sociale ont des effets plus significatifs sur la réduction de l'utilisation de l'assistance-emploi, l'augmentation de l'utilisation de l'assurance-emploi et l'amélioration des conditions de vie et des moyens personnels.
  - Les projets de création d'emplois, les stages en entreprise et les projets nationaux ont des effets positifs immédiats plus importants que les autres volets sur les revenus personnels et familiaux, mais ils sont associés à des chutes plus importantes de revenus après la participation.
- En ce qui a trait à l'intégration en emploi, les participants prestataires et les participants non prestataires profitent également des projets de stages en entreprise, des projets nationaux et des projets d'économie

sociale, en ce qui a trait à l'intégration en emploi; par contre, les projets de formation et de création d'emplois sont plus efficaces en regard de l'intégration en emploi pour les participants non prestataires que pour les participants prestataires.



## SOURCES

---

Brinkerhoff, Robert O. *Evaluating Training Programs in Business and Industry*. San Francisco, Jossey-Bass Inc., 1989.

Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, Ministère de l'Emploi et de la solidarité (1996), *La pauvreté au Québec : bref historique et situation actuelle (1973-1994)*, novembre 1996

Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, Ministère de l'Emploi et de la solidarité (1998), *Cadre d'évaluation des projets qui s'inscrivent dans le Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail*, octobre 1998

Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail (2001), *Rapport d'activité 1999-2000 et 2000-2001*, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, décembre 2001.

Heckman, James J. « The Common Structure of Statistical Models of Truncation, Sample Selection and Limited Dependent Variables and a Simple Estimator for Such Models », *Annals of Economic and Social Measurement*, 5 (4), pp. 475–492, 1976.

Heckman, James J. et al. « Do We Need Experimental Data to Evaluate the Impact of Manpower Training on Earnings? », *Evaluation Review*, 11, pp.395–427, août 1987.

Heckman, James J. « Sample Selection Bias as a Specification Error with an Application to the Estimation of Labor Supply Function », National Bureau of Economic Research, mars 1977.

Heckman, James J. « Sample Selection Bias as a Specification Error », *Econometrica*, 47 (1), 1979.

Heckman, J.J. et R. Robb. « Alternative Methods for Evaluating the Impact of Interventions. » *Journal of Econometrics*, 3, pp. 239–267, 1985.

Lalonde, R., « Evaluating the Econometric Evaluations of Training Programs with Experimental Data », *American Economic Review*, 76 (4), pp. 604–620, 1986.

Nelson, F. « Efficiency of the two-step estimator for models with endogenous sample selection », *Journal of Econometrics*, 24, pp. 181–196, 1984.

Osberg, Lars, R.L. Mazany, Richard Apostle et Don Clairmont. « Job Mobility, Wage Determination and Market Segmentation in the presence of Sample Selection Bias. » *Canadian Journal of Economics*, pp. 319–346, 1986.

Réseau Circum, *Évaluation de l'impact du programme de Formation professionnelle au secondaire auprès des prestataires de la Sécurité du revenu du Québec (rapport final et rapport méthodologique)*, présenté à la Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, octobre 1998 (en collaboration avec Françoise Tarte).

Réseau Circum, *Évaluation des impacts individuels du Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail (rapport final et rapport méthodologique)*, présenté à la Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, septembre 2000.

Taubman, P. et M. Wachter. "Segmented Labour Markets" in O. Ashenfelter and R. Layard (eds.) *Handbook of Labour Economics*, Volume II, New York, North Holland, 1986.